



Le Bonjour du «Soir»

Je suis Ghardaïa !

Certains cercles manipulateurs, orientés par des services étrangers, tentent par tous les moyens d'amener une partie des jeunes du Sud à sortir de la légalité, l'objectif étant de mener tout mouvement radical vers une militarisation à la Daesh, puis vers une intervention étrangère qui ne sera pas menée par les Etats mais par leurs mercenaires ! Ces stratèges de la terreur pensent que l'accentuation de la rivalité — supposée — entre Ibadites et Malékites ou Berbères et Arabes serait suffisante pour mettre le feu partout ! Les Algériens savent à quoi s'en tenir. Mais la répétition cyclique des troubles à Ghardaïa commence à devenir inquiétante, voire potentiellement dangereuse. Et c'est souvent à travers les télévisions, les sites de partage vidéo et réseaux sociaux que l'on tente d'enflammer tout le Sud : chômeurs de Ouargla, manifestants pacifiques de In Salah, accès de colère dans la vallée du M'zab... il y a même une tentative de provoquer les nomades de la région d'El-Oued, avec une photo trafiquée...

Aujourd'hui plus que jamais, nous devons rester solidaires et vigilants. Ainsi, nous ferons échec à cette vraie main de l'étranger qui veut détruire notre pays. Je sais, la main, c'est une blague pour certains ; les démocrates libyens et syriens n'y croyaient pas non plus... Nous aussi à un certain moment. Mais maintenant...

Il ne s'agit pas de mettre en veilleuse notre lutte pour la liberté et la justice sociale, mais nous devons avoir présente à l'esprit cette situation particulière. Pas de recul mais adaptions nos méthodes et notre discours à l'impérieuse nécessité de préserver l'essentiel. Et d'abord, sauver le M'zab d'une destruction qui pourrait ouvrir la voie à l'irréparable et dont nous serions tous responsables. Il est absolument incroyable qu'un Etat qui montre ses muscles à nos frontières soit incapable de protéger ses citoyens assassinés en plein jour, dans une ville quadrillée par les forces de sécurité...

farahmadaure@gmail.com

● DANS UN ENTRETIEN AU SOIR D'ALGÉRIE

Benbitour à cœur ouvert



PAGE 4

● LA SITUATION DÉGÉNÈRE DE NOUVEAU

Trois morts et plusieurs blessés à Ghardaïa

- Nouveau cran dans les tragiques émeutes qui endeuillent la vallée du M'zab. Il s'agit de l'usage, au vu et au su de tout le monde, des armes à feu par les émeutiers.

PAGE 3



Les assurances de Bensalah

- Le tant controversé projet de loi criminalisant les violences contre les femmes n'est pas « retiré » encore moins « annulé », contrairement à ce qui est supputé par-ci par-là.

PAGE 5

● L'ANP DRESSE SON BILAN



102 terroristes éliminés depuis janvier

PAGE 3

Photo : Samir Sid

Explosif

«Près de 1 200 détonateurs et plusieurs dizaines de pains de plastique ont été dérobés dans un dépôt de munitions de l'armée de terre, à Miramas (Bouches-du-Rhône), dans la nuit de dimanche à lundi.» Ça se passe en France.

Cette info cueillie sur internet ravive des souvenirs pas très glorieux. C'est-il pas comme ça que ça a commencé chez nous, hein ? On se souvient de ces charges d'explosifs chouravées dans divers chantiers au début des années 1990... C'était tellement courant que c'en devenait un fait divers banal, comme il l'est aujourd'hui en France.

C'est plus tard, dans la grande tragédie, que l'on a relié ces faits divers ordinaires à la grande trame de la violence terroriste en train d'engranger ses moyens de mort et de destruction.

Pour l'heure, dans ce vol à Miramas, aucune piste ne permet de dire qu'il s'agit d'islamistes.

Bien que les autorités françaises subodorent une piste terroriste qui pourrait s'ajouter à celle du grand banditisme.

Vaut mieux savoir avant que ça pète...

A. T.

arrisetouffan@yahoo.fr

En rupture de stock

Il semble que les concessionnaires de véhicules ne sont plus en mesure de répondre aux différents appels d'offres lancés par les organismes publics. En effet, à la lecture de la presse, on constate que de nombreux appels d'offres sont déclarés infructueux du fait qu'aucune offre n'a été déposée. Il est à rappeler que nombre de concessionnaires sont en rupture de stock consécutivement à la nouvelle réglementation qui organise le marché des véhicules.



Cri de colère des chercheurs

Les chercheurs bénéficiaires de lots de terrain à Zéralda se sont rapprochés de notre rédaction pour exprimer leur indignation devant le silence et l'inaction de leur tutelle et du président de l'APC de Zéralda devant les dérives du président de cette pseudo-association, à l'origine du blocage depuis 2005 du dossier de la coopérative des chercheurs de Zéralda.



Ils considèrent que le bureau en place qui dirige illégalement cette association a pris en otage l'ensemble des acquéreurs qui se sont acquittés de la totalité des frais d'achat.

Les chercheurs lancent un appel au premier responsable du secteur pour ouvrir une enquête sur cette affaire dont la gestion va certainement révéler pas mal de surprises.

L'image du Président

A l'occasion de la fête de l'Indépendance, l'Etusa (ex-RSTA) a orné ses bus avec la photo du Président Bouteflika.

L'image du Président est-elle protégée par une réglementation en la matière ?

On sait, par exemple, que pour tout parrainage d'un événement, l'organisation sollicite une autorisation de la présidence de la République.



Un jour, un sondage

Pensez-vous que le taux de réussite au bac 2015 dépassera les 60% ?



OUI NON Sans opinion

Pensez-vous que les produits électroménagers «made in Algeria» sont réellement compétitifs ?

Résultat sondage

Oui : 57,92% Non : 39,23% Sans opinion : 2,85%

vit'amine 1

aminelabter@hotmail.com

LE RAMADHAN EN 4 LETTRES !

MIAM !



Edité par la SARL LE SOIR D'ALGERIE
SIÈGE :
DIRECTION:
RÉDACTION:
Fax : 021 67.06.76

ADMINISTRATION :
Fax : 021 67.06.56
1, Rue Bachir Attar
Place du 1^{er} -Mai
- Alger -
Tél. : 021 67.06.58 -
021 67.06.51

COMPTES BANCAIRES :
CPA : Agence

Hassiba Ben Bouali
N°116.400.11336/2
BNA : Agence «G»
Hussein-Dey
N° 611.313.335.31
CCP : N° 14653.59
Registre du commerce :
RC N° 0013739.B.00

MEMBRES FONDATEURS :
Maamar FARAH
Djamel SAÏFI
Fouad BOUGHANEM
Zoubir M. SOUISSI
Mohamed BEDERINA
GÉRANT-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Fouad BOUGHANEM
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
Nacer BELHADJOUJJA
P.A.O. : «Le Soir»

PUBLICITÉ
Le Soir : SIÈGE -

Fax : 021 67.06.75

BUREAUX REGIONAUX : BOUMERDES

«Résidence Badi», bt 3,
2^e étage,
RN n° 24, Boumerdès-ville
Tél./fax : (024) 79 40 72
Email : lesoir,
boumerdes@yahoo.fr

ANNABA
19, rue du CNRA
(Cours de la Révolution)
Tél. : 038 86.54.22
Fax : 038 86.61.76
Télex : 81095

BLIDA
103, Avenue Ben-Boulaïd
Blida
Tél./Fax : 025 40.10.10

Tél. : 025 40.20.20

CONSTANTINE
9, rue Bouderbala

(ex, rue petit),
Constantine
Tél. : 031 92.34.23
Fax : 031 92.34.22

ORAN

3, rue Kerras Aoued.
Tél. : 041 33.23.95
SÉTIF
Rue du Fida, centre
commercial Zedioui
1^{er} étage, Sétif.
Tél. : 036 82 11 11

TIZI-OUZOU

Bt Bleu,cage C
(à côté de la CNEP)
2^e étage, gauche
Tél./Fax : 026 12 87 04
Tél. : 026 12 87 01

MASCARA

Rue Senouci Habib
Maison de la presse.
Tél.Fax : 045 80.28.43

TLEMCCEN

Cité R'hiba Bt n°2 RDC.
Tél. : 043 27.30.61 /
Fax : 043 27.30.82

BOUIRA

Gare Routière. Lot N°1.
3^e étage -
Tél. : 026 94 29 19
E-Mail :
lesoirbouira@hotmail.com

BÉJAÏA

19, rue Larbi Ben-M'hidi
(rue Piétonnière).
Béjaïa-ville 06000
Tél. : 034 21.14.51
Fax : 034 21.18.60

BORDJ-BOU-ARRERIDJ

2, rue Cherifi Mohamed
(près du cinéma Vox)

Tél./Fax : (035) 68-10-52

IMPRESSION

Centre : S.I.A Alger
Est : S.I.E Constantine
Ouest : S.I.O Oran

DIFFUSION

Est : Sodi-Presse
Centre : Le Soir
Ouest : MPS
Tél.: 0550 17 26 03

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

NOTRE JOURNAL

fait sienne cette citation de Joseph Pulitzer, fondateur du journalisme moderne :

«Il (son journal, ndr) combatta toujours pour le progrès et les réformes, ne tolérera jamais l'injustice et la corruption ; il attaquera toujours les démagogues de tous les partis, n'appartiendra à aucun parti, s'opposera aux classes privilégiées et aux exploités du peuple, ne relâchera jamais sa sympathie envers les pauvres, demeurera toujours dévoué au bien public. Il maintiendra radicalement son indépendance, il n'aura jamais peur d'attaquer le mal, autant quand il provient de la ploutocratie que de ceux qui se réclament de la pauvreté.»

LA SITUATION DÉGÉNÈRE DE NOUVEAU**Trois morts et plusieurs blessés à Ghardaïa**

Nouveau cran dans les tragiques émeutes qui endeuillent la vallée du M'zab. Il s'agit de l'usage, au vu et au su de tout le monde, des armes à feu par les émeutiers.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Le sang a de nouveau coulé, hier, dans la vallée du M'zab, comme prédit la veille par des sources locales qui parlent d'une situation qui échappe dangereusement à tout contrôle avec une nou-

velle donne : l'usage par les émeutiers d'armes à feu qui remplacent les traditionnelles armes blanches. En effet, les émeutes qui ont repris dans la nuit de samedi à dimanche, n'ont pas cessé depuis, enregistrant leur triste

apogée hier mardi à l'heure du s'hour.

En effet, les batailles rangées entre les deux communautés se sont corsées avant-hier en soirée, le retrait des forces antiémeutes des champs de bataille aidant. Ce qui a engendré le décès tragique de deux jeunes tués suite à leurs graves blessures à Baba Saâd, à Berriane à une quarantaine de kilomètres au nord du chef-lieu de wilaya de Ghardaïa.

Un quartier sis au nord de la ville déserté par ses occupants. Une source locale parle également d'un policier qui aurait succombé à ses blessures, ayant été violemment percuté par un véhicule. Et à l'autre bout de la ville, plus exactement au quartier CAPCS que ses habitants ont déserté depuis la dernière fête de l'Aïd El Adha, la zone d'activité qui s'y trouve a été la cible d'attaques de jeunes émeutiers, saccageant, selon la même source, une carrière et un parc auto.

La même source parle également du décès d'un autre jeune à El Guerara, ville située à 120 km au nord-est du chef-lieu de Ghardaïa. Réagissant à ces développements tragiques, le président du Bureau national de la LADDH (Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme) s'interroge sur le retrait «inexpliqué» des hommes à l'uniforme bleu. Un laisser-aller que M^e Salah Dabouz dénonce dans un communiqué rendu public hier mardi et qui ne fait «qu'aggraver



La situation se complique de plus en plus.

davantage la situation depuis deux ans». Il fera remarquer qu'à «chaque fois qu'un haut responsable de l'Etat se rend dans la région, la situation se complique un peu plus», rappelant que «les événements tragiques de ces derniers jours surviennent au lendemain de la visite dans la wilaya, du nouveau ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales». Considérant que ce qui se passe à Ghardaïa est «le résultat d'une gouvernance chaotique du pays par un régime politique qui a prouvé son échec total dans la gestion des préoccupations citoyennes d'une manière juste car se

basant sur la stratégie de créer des crises pour se proposer comme intermédiaire entre les protagonistes», la LADDH revendique tout simplement la démission du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales et du premier responsable de la police nationale auxquels elle fait porter la responsabilité dans le développement tragique des événements dans la région. Elle exige un traitement de la situation d'une manière déterminée dans le cadre des lois et des institutions de la République et le respect des droits de l'Homme.

M. K.

Le commandant de la 4^e Région militaire se déplace à Ghardaïa

Le commandant de la 4^e Région militaire, le général-major Cherif Abderezak, s'est rendu mardi à Ghardaïa pour s'enquérir de la situation, suite aux événements qu'a connus la région d'El Guerrara ayant causé le décès d'un jeune de 17 ans, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Suite aux événements qu'a connus la région d'El Guerrara à Ghardaïa à l'aube du 7 juillet 2015, où l'on déplore le décès d'un jeune âgé de 17 ans et la blessure de deux autres et en exécution des instructions du Haut Commandement visant à renforcer les efforts menés par les différentes institutions officielles et les représentants de la société civile, afin de réconcilier, renforcer la cohésion sociale et faire régner la quiétude dans la ville, le commandant de la 4^e Région militaire, le général-major Cherif Abderezak, s'est rendu, aujourd'hui, dans la ville de Ghardaïa où il s'est enquis de la situation.»

Il a tenu une réunion afin de «réajuster le plan sécuritaire et coordonner les efforts visant à éviter la récurrence de tels incidents et à prévaloir la sécurité et la stabilité dans la région de Ghardaïa», précise la même source.

«Le commandant de la 4^e Région militaire a tenu également, au siège de la wilaya, une rencontre avec les acteurs concernés par l'opération d'apaisement et de rétablissement de la sécurité et du calme à Ghardaïa», ajoute le communiqué du ministère de la Défense nationale.

APS

DEUX POLICIERS BLESSÉS DANS UNE ATTAQUE TERRORISTE**Bouira ville vulnérable**

Encore un attentat en plein centre-ville de Bouira. Un de plus, un de trop. La ville de Bouira a, encore une fois, vécu une nuit (du lundi à mardi) mouvementée : une patrouille de police a été la cible d'une attaque terroriste. Deux policiers ont été blessés lors de cette attaque, perpétrée vraisemblablement par un terroriste qui s'était embusqué dans un endroit obscur qui fait face au siège de la BMPJ, situé à la sortie ouest de la ville, près du nouveau pôle universitaire et non loin du siège du Groupement d'intervention rapide de la gendarmerie, GIR.

Le terroriste auteur de cette attaque surprise a aussitôt fui les lieux à bord d'un véhicule de marque Renault Clio dans lequel se trouvaient au moins deux autres terroristes, selon nos informations.

La voiture a pris la direction de la commune d'Aïn Turk, via le quartier Amar Khoja ; un quartier très dense mais dépourvu de sécurité tant aucun corps de sécurité n'y est implanté.

Cela dit, en traversant ce quartier, les terroristes pouvaient rejoindre en toute tranquillité la commune d'Aïn Turk, située à 5 kilomètres au nord-ouest de Bouira. Les terroristes ont même le choix entre deux itinéraires, celui de l'Est via la localité d'Aïn Athmane qui débouche sur la vaste forêt d'Errich, le poumon de la ville de Bouira et qui s'étale sur une centaine d'hectares, ou de l'ouest, qui donne sur le chef-lieu de la commune d'Aïn Turk puis sur la localité El Mergueb qui donne sur la vaste forêt de Soufflat, fief des terroristes. En fait, ce qui vient de se passer à Bouira n'est

pas un acte isolé. La ville de Bouira a toujours été la cible des terroristes surtout durant les mois de Ramadhan ; la ville ayant plusieurs accès non sécurisés.

En 2003, en 2011, en 2012, et bien avant, durant les années 1990, la ville de Bouira a vécu à plusieurs reprises des attentats terroristes, dont les plus meurtriers restent les deux attentats kamikaze qui avaient ciblé le 20 août 2008 un fourgon des travailleurs d'une société étrangère, et le siège du secteur militaire, deux voitures piégées qui ont explosé presque simultanément, faisant 13 morts parmi les civils qui se trouvaient dans le fourgon, et un militaire, celui de 2003 où deux policiers avaient été tués près du quartier Oued Dhous, ou encore celui de 2012 où un policier avait été tué dans une attaque au niveau du quartier Draâ El Bordj.

Aussi, et malgré tous ces attentats à répétition, et malgré nos écrits dans lesquels nous rappelons à

chaque fois la vulnérabilité de la ville, surtout à travers certaines issues non surveillées et non sécurisées comme celles des Kessouri qui débouchent sur la zone des parcs puis le centre-ville sans aucun point de contrôle, ou encore le quartier Draâ-El-Bordj où aucun corps de sécurité n'y est implanté, et surtout la région nord-ouest de la ville et son quartier populaire Amar Khoja.

La région nord-ouest qui débouche sur la commune d'Aïn Turk reste permissive à souhait et la preuve vient de nous être donnée par les terroristes eux-mêmes qui saisissent

la moindre brèche pour se signaler et si possible, avec un acte meurtrier qui aurait un meilleur retentissement médiatique.

L'attentat qui a eu lieu avant-hier aux environs de 23 heures, qui a causé fort heureusement uniquement des blessures légères aux deux policiers dont l'un, touché au mollet par balle, a même quitté l'hôpital quelques minutes après son admission et l'autre a été touché à l'épaule. Le plan de sécurisation de la ville de Bouira devra être revu.

Cela étant, rappelons qu'au lendemain de cet attentat manqué

contre une patrouille de la police, si au niveau de la ville de Bouira, un dispositif de police renforcé était assez visible, au niveau de la périphérie et même au niveau des chemins menant vers la commune d'Aïn Turk, lieu vers où les terroristes auraient pris la fuite, et supposé être sous une vaste opération de ratissage et de surveillance, il n'en est rien puisque lors de notre passage hier aux environs de 14 heures, aucune présence des services de sécurité n'était remarquée ni sur la route ni dans la forêt d'Errich.

H. M.

Le douloureux souvenir des attentats en milieu urbain

Qu'en déduire en guise d'enseignements de cet attentat commis à Bouira contre des policiers à un moment de la soirée où ça aurait pu se solder par un carnage ? Déjà que cet acte a eu lieu en milieu urbain, qui plus est dans une ville aussi «rôdée» que Bouira dans la lutte anti-terroriste, cela doit susciter bien de l'inquiétude, et pas que chez la population locale.

Le moment de fébrilité émotionnelle collective passé, place aux grands questionnements. En premier lieu, chez les responsables locaux des différents corps des services de sécurité qui ont dû se sentir interpellés au plus haut point sur le fait qu'une incursion de ce genre ait pu avoir lieu.

Le genre de menée terroriste qui, évidemment, rappelle un tas de douloureux souvenirs à des populations entières à travers tout le pays, particulièrement à cette période de l'année, lorsqu'Alger, Bouira, Tizi-Ouzou, Boumerdès et plein d'autres villes du pays eurent à connaître des Ramadhans sanglants en milieu urbain. Parfois, des massacres sans nom sont restés depuis

tout ce temps dans la mémoire collective. Par ces temps très agités, où l'incertitude sécuritaire n'en finit pas de franchir les paliers chaque semaine, la forte poussée de la philosophie djihadiste, surtout depuis une année avec la brutale intrusion de l'Etat islamique dans les nébuleuses terroristes transnationales, et les répliques des anciens groupes, Al-Qaïda au Maghreb principalement, qui n'entendent pas céder de leur terrain, ce sont en principe autant d'éléments pris en compte dans la remobilisation des troupes, notamment dans des contrées où le terrorisme sévit plus qu'ailleurs, c'est-à-dire dans une région où Bouira tient, à son corps défendant, une place prépondérante.

Sauf si, comme le fait comprendre une source sécuritaire, il n'y absolument aucun autre message à saisir de cette incursion urbaine à Bouira que celui qui consiste pour les groupes terroristes de dire «malgré les rudes coups subis ces derniers mois, nous sommes toujours là». Aussi simple que cela.

M. Azedine

L'ANP DRESSE SON BILAN**102 terroristes éliminés depuis janvier**

La nouvelle option qui a cours au sein de l'ANP depuis quelques mois dans le domaine de la communication s'est matérialisée, hier, par une première à laquelle ils ne devaient pas être légion ceux qui auraient pu s'y attendre. Quoi qu'il en soit, il est à croire que l'ANP a vraiment décidé de se débarrasser de sa réputation de «grande muette».

Après la mise en ligne, depuis quelques mois, et presque en temps réel, d'informations pour lesquelles, il n'y a pas encore longtemps, il fallait courir dans tous les sens pour les confirmer ou juste les avoir, le haut commandement de l'armée a jugé judicieux d'aller encore plus

loin en rendant public, hier, le bilan de toute évidence exhaustif des opérations menées durant le premier semestre de cette année.

De ces statistiques, il ressort que les éléments de l'ANP ont neutralisé 102 terroristes dont plus de la moitié, ce n'est pas une surpri-

se, l'ont été sur le territoire de la 1^{re} Région, principalement le triangle constitué de Boumerdès, Bouira et Tizi-Ouzou.

En tout, ce sont 150 armes que les militaires ont réussi à récupérer lors de ces opérations desquelles, également, pas moins de 653 engins explosifs ont été détruits dont 381 l'ont été sur le territoire de la 1^{re} Région militaire et 186 en 5^e RM.

Directement impliquée dans la lutte contre le trafic de stupéfiants, particulièrement aux frontières terrestres, l'ANP a arrêté ou abattu 760

individus dans le cadre d'opérations lui ayant permis de récupérer 6,8 tonnes de drogues et 11 armes ainsi que la saisie de 238 véhicules.

Les contrebandiers ont, eux aussi, requis toute l'attention des éléments de l'ANP qui en a arrêté 1 568 de diverses nationalités, alors que pas moins de 1,6 million de litres de carburant ont été saisis.

Des chiffres qui, évidemment, donnent le tournis puisqu'il ne s'agit de statistiques que pour les six premiers mois de l'année en cours.

M. Azedine

DANS UN ENTRETIEN AU SOIR D'ALGÉRIE :

Benbitour à cœur ouvert

Né le 20 juin 1946, le D^r Ahmed Benbitour fit de brillantes études au lycée Emir-Abdelkader d'Alger où il décroche son baccalauréat algérien et français série mathématiques en 1966. Sept années plus tard, en 1973, toujours à Alger, il décroche son titre de DEA (diplôme d'études approfondies) en probabilités et statistiques.

Son DEA en main, il quitte l'Algérie pour le Canada d'où il revient de Montréal avec un master in Business Administration pour devenir «expert en stratégies financières du développement économique», ce qui lui permet de se hisser à des fonctions bien supérieures. Il exerce alors la fonction de PDG de l'Enajuc (Entreprise nationale des jus et conserves alimentaires, gérant 15 usines employant 2 400 personnes).

En 1989, il s'installe à son compte comme consultant financier et ce, pendant 2 années avant d'être appelé, en 1991, à la présidence de la République pour exercer la fonction de chargé de mission avant de se voir confier le portefeuille de ministre chargé du Trésor, puis ministre de l'Energie en 1993 et ministre des Finances en 1994.

En 1996, Ahmed Benbitour n'est plus membre du gouvernement et devient consultant pour le FMI et la Banque mondiale. Il entame alors sa carrière politique par sa désignation dans le cadre du tiers présidentiel au Sénat et se voit confier la très prestigieuse présidence de la Commission économique et financière.

A l'élection du premier mandat du président de la République Abdelaziz Bouteflika, Ahmed Benbitour revient au gouvernement en tant que Premier ministre ! Il remplace Smaïl Hamdani, mais l'expérience tournera court : huit mois seulement, avant d'être remplacé lui-même par Ali Benflis.

En novembre 2006, Ahmed Benbitour publie sa *Radioscopie de la gouvernance algérienne* dans laquelle il fait une analyse sans complaisance du fonctionnement du système politique algérien. La dernière décennie est caractérisée par son écrit *La défaillance de l'Etat, la généralisation de la corruption et la perte de la morale collective* en pointant du doigt «l'incompétence qui sévit dans les plus hautes sphères» et de s'interroger dans son livre : «Le fatalisme est-il enraciné au point de faire dériver la prestigieuse Révolution de Novembre vers un régime "patrimonialiste" où sévit un petit cercle de privilégiés autour du chef qui détermine l'allocation des récompenses ?»

Benbitour l'économiste, Benbitour l'expert financier auprès des grands organismes financiers de la planète tels que le FMI ou la BAD n'a pas cessé de manifester son inquiétude à propos du système de gouvernance mis en vigueur en Algérie, un système qu'il connaît bien et qu'il analyse sans complaisance.

On se rappelle que déjà en 2012, lors d'une rencontre dans le cadre d'une visite privée chez un de ses confrères du Sénat, Ahmed Benbitour avait mis l'accent sur la nécessité absolue d'un changement du système de gouvernance et même proposé une stratégie pour que ce changement se produise à moindre frais. Il avait même tiré la sonnette d'alarme en disant «il vaut mieux que ce changement s'opère maintenant qu'en 2018».

En juin 2015, maintenant que trois années se sont écoulées depuis la mise en garde qu'il avait émise dans un entretien qu'il a bien voulu accorder au *Soir d'Algérie*, l'expert financier parle de la situation financière dans laquelle se trouve l'Algérie actuellement. Sur un ton calme et mesuré, notre interlocuteur a bien voulu répondre sans faux-fuyants à des questions que tout un chacun se pose et doit même se poser «quel est l'état de notre situation financière ? Où en sommes-nous ? Où allons-nous ?». Fuse alors une sorte de diagnostic qui sonne comme un mauvais présage : «Il n'y a plus d'espoir !» Il dit ne pas verser dans l'alarmisme mais suggère de regarder



Ahmed Benbitour dénonce la prédation dans l'utilisation de la rente.

der la situation en face. Magistralement, notre interlocuteur expose son analyse du système de la rente pétrolière, par l'exemple : «Pour 100 millions de \$ de pétrole exporté, le chèque est engrangé par la Banque du commerce extérieur qui détient le monopole sur les devises. Ces devises sont échangées en dinars dont une partie échoit à la Sonatrach selon un taux de change préfixé.»

Pour étayer son analyse, l'expert financier explique par l'exemple : «A raison de 70 DA le dollar, le revenu annuel se monte à 7 milliards de DA, et à raison de 100 DA le dollar, la somme engrangée s'élève à 10 milliards de DA, cela donne l'impression, apparemment, que les recettes augmentent ainsi de quelque 30%.»

Pour le D^r Benbitour, «il ne s'agit là que d'une illusion monétaire que de gonfler les recettes pour un même volume exporté.»

Poursuivant son analyse, notre interlocuteur ajoute : «Le Trésor public et la Sonatrach se partagent le montant de la fiscalité en dinars à raison de 8 pour le premier contre 2 pour la seconde tandis que les devises sont destinées au commerce extérieur. A savoir les transferts, le paiement des services, les travaux (autoroute, les transports...)» Là, il fait le constat suivant : «Ainsi, le taux de change est un instrument de la politique budgétaire et non pas un instrument de la politique monétaire.»

D^r Benbitour où en est la situation aujourd'hui ? Sans se départir de son calme, notre interlocuteur dresse le bilan suivant : «A la fin de 2014, nous disposions de 175 milliards de dollars de réserves de change et nos paiements à l'étranger s'élevaient à quelque 70 milliards de dollars.» Et d'ajouter : «Si le prix du baril de pétrole se maintient à 60 dollars, et tout porte à croire que c'est parti pour durer, la recette annuelle en 2015 s'élèvera à 40 milliards de dollars, ce qui va générer un déficit annuel de 35 milliards de dollars et de ce fait, nos réserves de change (175 milliards) serviront à couvrir le déficit de la balance des paiements sur une période de 5 années.»

Abordant le volet des recettes budgétaires, le spécialiste fait le constat suivant : «L'épargne accumulée au niveau du Fonds de régulation va servir à couvrir le déficit de 2015 et seulement une partie de 2016 et de ce fait, l'Algérie va connaître de très sérieux problèmes de financement du budget de l'Etat.»

Partant de ces données, l'économiste dessine la projection : «Quelle que soit la politique d'austérité qui sera mise sur pied, elle ne pourra pas couvrir le déficit budgétaire dès 2017 et au-delà.»

Poursuivant son analyse, A. Benbitour rappelle : «Le volume de nos exportations accuse une baisse depuis 2006, une baisse qui continue d'ailleurs, mais une baisse qui a été compensée, passagèrement, par une

augmentation du prix du baril qui a dépassé les 100 dollars.»

Il constate aussi que depuis la fin 2014, «nous assistons à une baisse des prix qui va de pair avec une baisse des exportations ce qui induit une accélération de la baisse des recettes.»

L'économiste traduit ensuite ces données en terme de gestion sociopolitique : «L'achat de la paix sociale ne sera plus possible parce que les sommes investies qui devaient profiter à tous, elles n'ont servi qu'à élargir le cercle des courtisans.»

Pour expliquer ce qui se passe depuis quelque temps ici et là dans les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique, l'économiste fait un bref rappel historique. «La Révolution industrielle en Europe a engendré les Etats nationaux et a permis la naissance de leur industrialisation qui, à son tour, a engendré la colonisation pour s'accaparer des matières premières nécessaires, défailtantes en Europe et en Occident.»

Revenant à l'actualité, il dira : «La colonisation sous son ancienne forme n'est plus possible maintenant. Cependant, si ses objectifs sont restés les mêmes, à savoir se procurer les matières premières, la stratégie adoptée et développée globalement a changé», explique l'économiste.

Il rappelle aussi que la Révolution industrielle qui a engendré le boom économique en Europe et en Occident n'a pas profité aux pays colonisés et pour cause.

Partant de là, il met à nu cette stratégie : «Au lieu de les recoloniser sous la forme traditionnelle, maintenant on s'emploie à affaiblir ces Etats, à faire disparaître les Etats nationaux, à les désagréger, pour les faire intégrer dans un réseau tel que le Grand-Orient, (le fameux Grand-Moyen-Orient est oublié maintenant), qui irait de l'Atlantique jusqu'en Afghanistan, c'est ce que nous voyons et qui a déjà commencé avec la partition du Soudan, l'Irak, la Libye, la Syrie, le Yémen...»

Notre interlocuteur précise : «C'est une politique générée, planifiée dans le cadre de ce qu'on a appelé "la Globalisation"».

Evaluant la situation actuelle du pays, Ahmed Benbitour examine les trois aspects fondamentaux, à savoir l'état de la société, l'état de l'Etat et l'état de l'économie.

Abordant le premier aspect, à savoir l'état de la société d'aujourd'hui, il observe que la société souffre de cinq fléaux, à savoir la perte de la morale collective, la violence devenue instrument de règlement des conflits entre les individus, entre les groupes d'individus, et entre les groupes d'individus et l'Etat.

La corruption généralisée à tous les secteurs. Le fatalisme comme valeur refuge. L'indifférence, chacun se sentant comme pas concerné.

S'agissant de l'état de l'Etat, notre interlocuteur note cinq indicateurs attestant de l'état

de sa déliquescence, à savoir :

- L'institution de l'ignorance et de l'inertie : «moins vous savez, moins vous êtes capables d'efforts et cependant comme plus vous êtes émus ou promus».

- Le culte de la personnalité : «son excellence».

- L'institutionnalisation de la corruption ou la kleptocratie.

- Maintenant, c'est la corruption qui gouverne l'Etat et non pas l'Etat qui gouverne la corruption.

- Un nombre restreint d'individus qui prennent les décisions en lieu et place des institutions.

- L'émiettement des pôles à l'intérieur du pouvoir.

Le dernier point, le plus sensible et qui détermine les autres aspects dans cette évaluation, est consacré à l'économie. Benbitour note qu'on a assisté à une importante prédation dans l'utilisation de la rente. Avec la chute considérable des prix du baril à l'échelle planétaire et les conséquences qui se sont répercutées sur les économies des Etats exportateurs, Etats où tout repose sur la rente et rien que la rente, et comme cette forte baisse des recettes est partie à durer, nous sommes donc entrés en période de disette qui ira crescendo.

Questionné au sujet du dernier remaniement gouvernemental, Benbitour dira qu'il s'est agi de permutations à l'intérieur du gouvernement, et déplore que cela arrive au moment où le pays a un besoin crucial d'un changement du système de gouvernance et les choses étant telles qu'elles sont, nous allons vers la catastrophe.

A la question de savoir quelles sont les solutions envisageables pour que le pays s'en sorte et puisse, justement, éviter cette catastrophe que personne ne souhaite mais que les paramètres que vous mettez en exergue, nous y mène, notre interlocuteur propose un changement du système de gouvernance et que le système en place organise une période de transition, qu'il dit «peu probable avec un pouvoir émiétté, parcellisé». En deuxième lieu que se constitue un rapport de force en faveur de l'opposition, ce rapport est peu probable aussi, à cause des restrictions sur les libertés et sur l'expression démocratique, ajoute-t-il.

Comme troisième hypothèse, il restera l'explosion de la rue et tout le travail politique à développer par tous est justement d'éviter cette voie.

Quelles sont les occupations actuelles de Ahmed Benbitour ? A cette question, il cite Candide : «Je cultive mon jardin» et de préciser : «Mon jardin, c'est la contribution à la formation d'une élite intellectuelle savante productrice d'idées nouvelles car le monde bouge et est en train de changer» et d'ajouter : «Il y a tellement de choses à faire dans tous les secteurs tels que l'agriculture quand on sait que pour produire 1 litre de lait de vache, il faut 1 000 l d'eau.»

Il rapporte que l'Union européenne lance un investissement de plusieurs centaines de millions d'euros dans les prochaines années dans la recherche sur les insectes, recherches liées au développement de l'agriculture, c'est ça le monde de demain», dira-t-il.

Sentencieux, il ajoute : «Si nous avons raté les retombées positives de la Révolution industrielle, nous n'avons pas le droit de rater les retombées de la technologie de l'informatique et de la communication.»

Evoquant ce domaine, Ahmed Benbitour cite aussi un autre exemple de la recherche : «Des groupes de malades qui se sont attelés à des échanges ont fait avancer les sciences médicales qui pourraient permettre une augmentation de la longévité de 20 ans d'ici 2035.»

Et de conclure l'entretien par ce constat : «Un autre monde est en train de naître et de se construire pendant notre sommeil.»

Karim O.

PROJET DE LOI CRIMINALISANT LES VIOLENCES CONTRE LES FEMMES

Les assurances de Bensalah

Le tant controversé projet de loi criminalisant les violences contre les femmes n'est ni «retiré» encore moins annulé» contrairement à ce qui est supputé par-ci par-là.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - L'assurance est du président du Conseil de la nation même s'il ne l'a pas expressément cité. Intervenant, hier mardi, à la clôture de la session du printemps du Parlement dans ses deux Chambres, Abdelkader Bensalah a qualifié le bilan de cette session de positif au vu de nombre de projets de lois étudiés et adoptés brassant plusieurs secteurs (économique social et culturel), ce qui a permis, selon lui, de venir à bout des manques et des vides juridiques enregistrés et qui sont incompatibles avec les développements intervenus localement et à l'international. D'autres de ces lois ont consolidé les droits de l'Homme. Ceci avant de préciser que «si l'adoption n'a pas touché tous les textes au menu au tout début de la session, cela ne veut pas dire que lesdits textes qui n'ont pas été étudiés et pas adoptés ont été annulés ou retirés, mais ils seront pris en considération avec toute l'attention requise à l'avenir».

Et tout le monde aura compris l'allusion de Bensalah au projet de loi criminalisant les violences contre les femmes qui, une fois adopté

dans les conditions que l'on sait à l'APN, début mars écoulé, a stagné au niveau du Sénat. Un projet de loi qui n'a de cesse d'être dénoncé par les partis islamistes qui, incapables de freiner son adoption au niveau de la Chambre basse du Parlement, ont tout fait pour le bloquer au Sénat au motif qu'il n'est pas conforme aux préceptes de l'Islam en ce sens, arguent-ils, qu'il encourage la dislocation de la cellule familiale et qu'il attente à l'intimité de cette dernière.

Un forcing relayé par les canaux médiatiques apparentés à la mouvance verte qui a eu pour effet de pousser le bureau du Sénat à temporiser, le temps que cette déferlante s'amenuise avant sa reprogrammation lors de la prochaine session parlementaire. Ce que Bensalah vient de signifier on ne peut plus clairement même s'il a pris le soin de ne pas citer ledit projet de loi, préférant l'englober dans un ensemble de projets de lois en attente d'étude et d'adoption. D'un autre côté, le président du Sénat a emboîté le pas à l'Exécutif au sujet des répercussions de la baisse des cours du pétrole dans la situation du pays. Bensalah



Le président du Sénat insiste sur la nécessité d'une gestion rigoureuse des ressources financières de l'Etat.

a évoqué les indicateurs économiques et financiers du pays qui, selon lui, alertent d'un «avenir difficile si l'on n'adopte pas la feuille de route du gouvernement à ce sujet qui dicte la nécessité d'une gestion plus rigoureuse des ressources financières de l'Etat à orienter de manière

à assurer les équilibres économiques et à garantir la couverture sociale nécessaire, notamment dans l'éducation, la santé et le logement...».

Il invitera, dans ce sillage, la classe politique à participer à l'œuvre de sensibilisation et de conscientisation

des divers pans de la société quant au caractère difficile de la conjoncture actuelle.

A noter que les parlementaires du FFS n'ont pas assisté à cette cérémonie de clôture de la session printanière du Parlement.

Dans un communiqué rendu public la veille, ils dénoncent le bureau de l'APN qui a, selon eux, décidé d'une manière «unilatérale et d'écourter d'un mois cette session, entraînant ainsi l'annulation de deux séances de questions orales ainsi que le débat de deux projets de loi, l'un relatif à l'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique, l'autre modifiant le code de commerce». Ils qualifient cette décision d'«inacceptable».

Une décision qui traduit clairement, selon les parlementaires du vieux front de l'opposition, «la soumission d'un bureau totalement inféodé au gouvernement, qui obéit à des agendas qui ne sont pas ceux de l'Assemblée» s'élevant contre «ces pratiques qui réduisent la représentation nationale à des figurants dont on peut se passer sur commande et dénoncent l'absence de débat sur les questions qui engagent l'avenir du pays».

M. K.

Les associations passent à l'offensive

La clôture hier de la session de printemps au Sénat a confirmé les craintes des associations se battant pour les droits des femmes. Le texte modifiant les dispositions du code pénal fait l'objet de blocage mais le collectif d'associations ne compte pas baisser les bras. Une campagne de sensibilisation sera menée. Le président du Conseil de la nation a déjà été saisi.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Indignation chez le collectif d'associations mis en place pour faire pression sur les pouvoirs publics afin que le texte de loi modifiant le code pénal et contenant des articles criminalisant la violence faite aux femmes soit programmé au Sénat dès la reprise des travaux.

Les nouvelles émanant de l'institution présidée par Bensalah ne sont pourtant pas bonnes. Il semblerait que le texte ne soit même pas programmé pour la session d'automne. C'est ce qui explique la mobilisation d'une douzaine d'associa-

tions (Réseau Wassila, Femmes en communication, SOS enfance en détresse de Tiaret, Rafd d'Oran, Rachda, le Ciddef, SOS femmes en détresse...) pour exiger la programmation de ce texte objet de blocages. S'exprimant au nom du collectif, Soumia Salhi a rappelé qu'en date du 29 juin dernier, les associations avaient écrit à Bensalah qui n'a jusque-là pas encore répondu à leur sollicitation. Elle s'interrogeait hier sur le message véhiculé à travers la clôture de la session de printemps : serait-ce celui de la consécration de l'impunité ?

Le gouvernement est également mis devant ses responsabilités : il ne peut, selon Soumia Salhi, se dérober et cautionner la violence alors même que la Constitution consacre le droit à la protection.

Les statistiques, dit-elle, sont effrayantes : durant les neuf premiers mois de 2014, plus de 6 000 cas de violences à l'égard des femmes ont été recensés. Pas moins de 4 000 cas sont à classer dans la case des violences familiales.

Le collectif écrit dans son manifeste que «tous les jours, des femmes sont victimes de violences. Des enfants assistent à cette violence, grandissent et en souffrent. S'il était nécessaire de démontrer la nécessité de cette loi, et les conséquences de la non-protection des victimes.

Des femmes sont en danger. Cette violence provoque chaque année des mortes, des milliers de blessées, sans compter les traumatisées à vie. Elles attendent cette loi qui les encouragera à se protéger sinon on est en situation de non-assistance à personne en danger. Des femmes osent maintenant déclarer cette violence, ne pas les prendre en charge, c'est les laisser soumises à l'arbitraire et aux représailles des agresseurs.»

Le collectif note que «malgré la clause du pardon qui risque d'être obtenue par les pressions sur une victime fragilisée psychologiquement et matériellement, par la peur de se retrouver à la rue, nous avons estimé que cette loi est le premier recours pour la victime, en attendant les mesures concrètes de prise en charge des victimes».

N. I.

A PROPOS DE L'AGENT DE LA PROTECTION CIVILE QUI S'EST TRANSFORMÉ EN GARDIEN DE LA MORALE

La Direction dénonce et sévit

«Les faits survenus en date du 3 juillet 2015, dans la plage de Boulimat, commune de Béjaïa, de la part d'un des éléments astreints au dispositif de surveillance des plages restent une réaction et une attitude strictement personnelle, qui ne reflète aucunement la doctrine de la noble institution qui est la nôtre. Toutefois, la Direction de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa, une fois avisée, a immédiatement réagi, d'abord par le rappel à l'ordre de l'intéressé, et ensuite, par la prise des mesures disciplinaires et administratives qui s'imposent. Nous tenons également à ce que nos concitoyens sachent que la Protection civile reste une institution républicaine et citoyenne vouée à l'accomplissement des missions qui lui sont imparties, où chaque jour ses éléments consacrent leurs vies au secours d'autrui. La rude mission qu'ils exercent laisse parfois apparaître certains errements qui ne sauraient annihiler le chevaleresque et l'héroïque travail accompli chaque jour sur le terrain.»

Directeur de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa commandant R. Lattaoui

AHMED OUYAHIA AU QUOTIDIEN E'CHOUROUK :

«Je rencontrerai Ammar Saâdani après l'Aïd»

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique, Ahmed Ouyahia, estime que les partis du pouvoir doivent faire face au discours de l'opposition et il tient toujours à son projet de pôle politique des partis soutenant Abdelaziz Bouteflika. C'est ce qu'il avait affirmé dans un entretien fleuve accordé au journal arabophone E'chourouk, publié hier mardi.

«Mon frère et collègue Ammar Saâdani n'a pas rejeté notre proposition mais a formulé des réserves», répondra Ouyahia à propos de la position du secrétaire général du FLN qui affirmait que, si entité politique devait y avoir entre les partis au gouvernement, le parti majoritaire ne pourrait être que la locomotive. «Peut-être que de tels malentendus

sont dus à l'absence de coordination et au manque de rencontres entre nos partis. Ceci dit, le jeu collectif reprendra comme avant et nous allons rencontrer nos frères du FLN après les fêtes de l'Aïd pour mettre au point un mécanisme dans ce sens.» Car, pour le patron du RND, il est hors de question de céder le terrain à l'opposition et à ce qu'il appel-

le le «discours populiste».

Il s'explique : «Le Président Bouteflika et sa famille, plus précisément son frère Saïd font l'objet d'une monstrueuse campagne de dénigrement. Certains sont allés jusqu'à accuser le frère du Président de fomenter un coup d'Etat (...) C'est ce genre de populisme qui nous a menés à la dérive par le passé.»

Ouyahia citera ainsi, pour en faire le parallèle, la fameuse phrase du sinistre Abassi Madani qui comparait Chadli à «Mesmar J'ha» !

Suggérant, comme lors de sa conférence de presse du 10 juin dernier, que le pouvoir devrait faire montre d'agressivité en terme de communica-

tion et dans son discours, Ouyahia lancera ce défi : «Je suis prêt à débattre avec quiconque parmi ceux qui à chaque fois émettent des doutes ou lancent des accusations à propos de la destination finale des 650 milliards que l'Etat a consacrés aux trois plans de développement.»

Ici, c'est plus le directeur de cabinet de la présidence et surtout l'ex-chef du gouvernement qui parle.

Tout comme lorsqu'il évoquera la menace «toujours persistante» de Daesh, due, essentiellement, selon lui, à la situation dramatique qui entoure l'Algérie à ses frontières.

K. A.

BOUALEM M'RAKACH CONTESTÉ PAR SES PAIRS

Rififi chez la CAP

La crise s'est installée au sein de la Confédération algérienne du patronat (CAP). Le bras de fer engagé entre l'actuel président M. Boualem M'arakach et son rival Sensari Abdenour est désormais entre les mains de la justice. Hier, une conférence de presse, que le «nouveau» patron de la CAP voulait organiser, a été empêchée par l'actuel président. La guerre est désormais totale entre les deux «responsables» de la CAP.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - M. Boualem M'arakach qui se trouve à la tête de la CAP depuis une quinzaine d'années est «fortement» contesté par ses anciens compagnons. Ces derniers et en date du 22 avril dernier ont organisé une assemblée générale ordinaire lors de laquelle, «il a été procédé à l'élection de M. Sensari Abdenour en sa qualité

de président de la confédération algérienne du patronat». Cette élection, selon un procès verbal établi par un huissier de justice, en l'occurrence M^e Himeur Fatiha, «une assemblée générale de la CAP s'est tenue le 22 avril 2015 à l'hôtel El Aurassi et lors de laquelle, la douzaine de personnes présentes ont procédé à l'élection d'un nouveau bureau exécutif de la CAP».

Les opposants à M. Boualem M'arakach lui reprochent d'avoir «déviié l'organisation de ses objectifs, à savoir la non-présentation des rapports financiers et moraux tel que défini par le statut de l'organisation, l'inexistence d'un commissaire aux comptes, mauvaise gestion, confusion dans la comptabilité etc.».

Les griefs retenus contre le président de la CAP ont poussé les membres de son bureau exécutif à lui retirer leur confiance conformément «au règlement intérieur et statut de l'organisation».

Contacté pour donner son avis sur cette affaire, M. Boualem M'arakach dira que «les personnes concernées ont fait dans le faux et usage de faux et dans la manipulation. Ils ont agi comme une mafia». Et d'ajouter : «Ces

personnes au nombre de huit ont été exclues de notre organisation d'une manière légale en date du 23 septembre 2013 pour faute grave et l'Assemblée générale ordinaire qui s'est tenue en mars 2014 à l'hôtel Hilton a confirmé cette exclusion. Aujourd'hui, elles reviennent à la charge. On ne sait pas par quelle forme et qui les a autorisées juridiquement parlant à organiser une réunion pour constituer un bureau parallèle à celui qui a été élu légitimement en 2014».

Le président actuel de la CAP compte organiser dans les prochains jours une conférence pour faire expliquer les dessous de cette affaire.

Pour rappel, le président contesté de la CAP avait été réélu à la tête de cette organisation patronale en mars 2014. Elu au suffrage universel, dont

le taux des participants a été évalué à 96% de la composante de la CAP, Boualem M'arakach a soutenu, en marge de cette rencontre, que «l'application des mesures qui ont été proposées par la CAP lors de la dernière tripartite devra améliorer le classement de l'Algérie au moins à la 70^e place», selon M'arakach, qui a déploré la dégradation du climat des affaires du pays à l'échelle internationale.

Sans surprise, appuyé par les représentants des 15 fédérations qui compte la CAP à travers les 48 wilayas, le président de la CAP n'a pas manqué de tirer à boulets rouges sur le gouvernement qui tarde à appliquer les mesures qui ont été mises sur la table des négociations.

A. B.

3^e JOUR DE GRÈVE DU TRAMWAY D'ALGER

La colère des usagers

La grève des fonctionnaires du tramway entamait hier sa troisième journée consécutive.

Le mouvement de grève initié par les travailleurs de la Société d'exploitation du tramway (Setram) est en service minimum et guichet fermé au niveau de l'ensemble des stations d'Alger. Un agent, seul à la station du 5-Juillet à Bab Ezzouar à la recherche d'un coin d'ombre, nous a déclaré que «le service minimum est assuré et que les guichets sont fermés à cause de la grève».

Un autre agent rencontré au tramway des Fusillés (Ruisseau) nous a expliqué que la cause principale de cette grève est la régularisation du salaire. «Nous sommes payés pour notre travail de façon forfaitaire, nous ne disposons pas d'une grille de salaire et cette dernière est essentielle afin de définir notre rendement», fera-t-il remarquer.

Les responsables chargés de la communication de la Setram se sont refusés à toute déclaration se contentant juste de dire qu'un communiqué sera envoyé aux médias dans les «heures à venir». Sur les quais des personnes se sont

plaintes du fait qu'elles étaient en attente depuis plusieurs longues minutes sous une chaleur imputoyable sans aucune information sur l'état du trafic. Devant cette situation, les usagers du tramway ont préféré emprunter d'autres moyens de transport afin d'arriver à destination, essentiellement le travail ou les rendez-vous urgents.

Fonctionnaires dans leur majorité, ces usa-

gers ont exprimé leur mécontentement au sujet de ces grèves répétitives surtout un mois de Ramadhan et en période de canicules.

En outre, ils sont pénalisés en arrivant en retard au travail. Au niveau de la station terminus des Fusillés, c'est également le service minimum. Les usagers expriment leur mécontentement, car après un long moment d'attente, le

tramway est bondé et ce, dès le départ. «Les jeunes peuvent à la limite supporter mais qu'en est-il des personnes âgées et des malades ?» se demande ce père de famille, ne cachant pas sa colère. Une situation qui ne manque pas de faire des heureux chez d'autres transporteurs. Les taxis, notamment.

Nadia Medjdoub

Oran rejoint la grève des traminots

Depuis hier, les travailleurs de la Société d'exploitation des tramways (Setram) de la wilaya d'Oran ont rejoint la grève enclenchée depuis le 4 juillet par leurs collègues d'Alger.

Pour rappel, le lendemain le 5 juillet, les travailleurs du tram d'Oran avaient entamé une grève, mais vite suspendue en raison, nous confient-ils, de menace de suspension.

À Oran les travailleurs avaient déjà enclenché un mouvement de grève le 1^{er} mai passé et qui avait duré près de 17 jours. Deux employés, des syndicalistes, ont, depuis, été licenciés.

De son côté, l'inspection de travail après avoir adressé une mise en demeure à la direction de la Setram pour licenciement abusif, lui accordant un délai de 8 jours pour réintégrer les deux syndicalistes, ce qui n'a

pas été le cas, a par la suite fait état de l'infraction en date du 2 juillet et du 6 juillet, l'inspection a déposé une plainte auprès du procureur général d'Es Senia. Les travailleurs grévistes d'Oran vont suivre la grève en coordination avec ceux d'Alger et de Constantine.

La durée de la grève n'a pas été déterminée et dépendra nous dit-on des négociations, qui se veulent cette fois-ci concrètes, loin des promesses non tenues sous condition de reprendre, puis négocier.

Nous apprenons qu'une rencontre entre les représentants des trois traminots aura lieu ces jours-ci pour une meilleure organisation et gestion de la grève, mais surtout pour aboutir à de meilleures conditions de travail et de respect de la législation algérienne.

Amel Bentolba

FACE À L'ACUITÉ DE LA CRISE QUI SE PROFILE

Une autre politique économique est nécessaire, estime le club CARE

Face à l'acuité de la crise qui se profile, la nécessité d'une autre politique économique s'impose, selon le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (Care), le consensus étant de mise ainsi que la concertation même si celle-ci fait défaut dans l'élaboration de la LFC 2015.

Cherif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Avec des recettes totales de plus de 5 000 milliards de dinars et des dépenses globales de l'ordre de 7 000 milliards de dinars, le déficit budgétaire devrait avoisiner les 2 000 milliards de dinars, s'aggravant de 51% en 2015 par rapport à l'année précédente.

C'est ce que relevait hier l'expert économiste Mouloud Hedir, lors d'une conférence organisée sous l'égide du Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (Care), en se basant sur des données gouvernementales.

Pour couvrir ce déficit, cet économiste observe que l'exécutif devra recourir à 43% des disponibilités du Fonds de régulation des recettes (FRR). Or, des disponibilités qui risquent de s'épuiser d'ici 2017, estime-t-il.

Avec un déficit commercial estimé à plus de 15,3 milliards de dollars, en baisse de 38%, et un déficit de la balance des services de plus de 6 milliards de dollars, voire de 15 milliards de dollars en comptant les transferts, l'on relève que la balance globale des paiements devrait afficher

un déficit de 30 milliards de dollars en cette année.

Des chiffres révélateurs, assez préoccupants, constate cet expert, concernant notamment la baisse de la fiscalité pétrolière (-33%) et la réduction sensible des dépenses d'équipements (-27%).

Le risque d'un mouvement récessif, d'une austérité plane ainsi, impactant sur le système de transferts sociaux, assez généreux mais largement inefficaces et sur l'activité économique. Certes, l'Algérie dispose d'une certaine marge de manœuvre, un répit de trois ans en prenant en compte les réserves de change, note Mouloud Hedir.

Pour autant, la question est de savoir «ce qu'on va faire durant ces trois ans», s'interroge-t-il, en vue de parer à l'acuité de la crise qui se profile et d'assurer les conditions idoines de développement socioéconomique, de création de richesses et génération de croissance. D'où l'opportunité d'une autre politique économique, considère cet expert du club Care qui

avancera ainsi cinq pistes d'action, des pistes sur lesquelles le consensus existe même auprès de l'exécutif, concédera-t-il.

Il s'agit ainsi de la nécessité de trouver d'autres modes de financement du développement notamment infrastructurel hors concours budgétaires, le recours à l'endettement extérieur ne devant pas constituer un tabou selon le président de Care, Slim Othmani.

Il sera également question d'opérer un changement dans la politique des subventions d'une manière «graduelle», selon Mouloud Hedir, en évitant «tout clash» et en commençant par la question du prix du carburant. Mais aussi de repenser l'attractivité du pays aux investissements directs étrangers (IDE), de développer la cohérence dans le domaine du commerce extérieur et de concrétiser réellement l'amélioration du climat d'affaires.

Outre l'opportunité selon le président de Care de mettre en œuvre la privatisation, le secteur public pâtissant d'un déficit managérial et en termes d'appareils de production. Le contexte est certes à l'«alerte» mais «l'espoir existe», observera Slim Othmani, rétif à tout pessimisme et qui considère l'opportunité d'«avancer» à charge cependant d'«être créatif». Mais aussi de stimuler la

confiance, la concertation entre tous les acteurs de l'activité économique, relèvera le président de Care qui observe néanmoins l'absence d'une vision économique et «un pilotage à vue» dans ce domaine.

Or, l'esprit de concertation a fait défaut, notera Slim Othmani, concernant l'élaboration de la loi de finances complémentaire pour 2015 et dont la finalisation tarde en raison de divergence d'approches.

Un projet de LFC qui aurait pu offrir au gouvernement une opportunité que ce dernier semble avoir de la peine à saisir, considère-t-on au Care. De fait, l'association observe que les quelques mesures annoncées jusque-là sont manifestement en net décalage par rapport aux vrais enjeux et ne permettent pas de créer le choc salutaire du changement espéré.

Sur un autre plan, le président de Care relèvera l'utilité de réintroduire le chèque en tant que moyen de paiement. Toutefois, la nécessité d'une «clarification» se pose concernant l'application au niveau de la chaîne de production et distribution de l'obligation de paiement par chèque des transactions de plus de 1 million de dinars.

En outre, Slim Othmani prônera davantage de réactivité, créativité au niveau du secteur bancaire.

C. B.

SITES DE LOISIRS

Seize projets de marinas pour l'Algérie

Seize projets de marinas devront voir le jour dans les différentes wilayas du pays. C'est ce qu'a indiqué, hier, le ministre de l'Urbanisme, du Tourisme et de l'Artisanat. Ces projets, souligne Amar Ghoul, seront réalisés sur l'ensemble du littoral algérien.

Le but, dit-il, étant de renforcer et de booster le tourisme de plaisance à travers des sites d'attraction et de loisirs. Deux projets sont déjà inscrits pour Alger dont l'un est lancé et l'autre en étude de faisabilité et un troisième à Oran, a indiqué Ghoul qui était en visite d'inspection dans la capitale.

Le ministre du Tourisme a visité la marina de la baie d'Alger du groupe SPA Dahli.

Le projet d'une estimation de 12 milliards de dinars répartis sur 25 hectares sera livré dans 24 mois.

D'une capacité pouvant accueillir jusqu'à 300 clients, la marina, la plus grande en Afrique du Nord, va compter 705 bateaux, une école de voile et différentes attractions.

Amar Ghoul a visité aussi le projet de la marina de oued El Harrach, en étude de faisabilité. Selon lui «la marina de oued El Harrach sera un port de plaisance d'excellence ouvert à toutes les familles algérienne moyennes».

S. A.

**TRANSPORT
MARITIME URBAIN****La ligne
El Djamila-Alger
opérationnelle
après le f'tour**

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs s'adapte au rythme du Ramadhan. Les deux navires monocoques *Ischamar* et *Ischamar III* assurent en effet des traversées nocturnes entre le port d'El-Djamila et la Pêcherie.

D'une capacité respective de 330 et 340 passagers, les deux navires assurent des navettes dès sept heures du matin à partir de La Madrague. Le retour se fait à 8 h 15. Le soir, c'est à 22 heures que prend la mer *Ischamar*.

Le second navire assure des navettes en après-midi avec deux départs de la Pêcherie vers El-Djamila. Le premier à 13 h 15 et le second à 16 heures avant de faire un dernier voyage dans le sens inverse à 1 heure du matin.

R. N.

**AÏN-TÉMOUCHENT
Sauvetage de deux
personnes près
des îles Habibas**

La brigade des gardes-côtes de Béni-Saf a réussi hier à sauver d'une mort certaine deux personnes dont l'embarcation a échoué au large de Béni-Saf durant toute la nuit. Les deux personnes originaires de Béni-Saf étaient à bord d'une embarcation de plaisance, dans la zone ouest des eaux territoriales marines.

L'opération de sauvetage a été réussie en dépit des forts courants qui attiraient l'embarcation. Il faut signaler le concours de l'hélicoptère de surveillance des gardes-côtes qui a détecté l'endroit où le bateau était coincé près des îles Habibas pour voir l'embarcation des gardes-côtes qui ont pu sauver les deux naufragés et les acheminer au port de la ville de Béni-Saf.

S. B.

**KHENCHELA
Le logement
d'un directeur de centre
de formation incendié**

Une bande de malfaiteurs dont le nombre n'a pas été déterminé a mis le feu à un domicile appartenant à un directeur d'un centre de formation professionnelle en retraite, ce qui a engendré des pertes énormes dans les meubles et tout ce qui était à l'intérieur.

Cet acte criminel a causé une grande panique chez les citoyens qui ont vécu des moments de terreur puisque cet incendie a été maîtrisé difficilement et a failli entraîner une catastrophe si ce n'est la vigilance des voisins et des agents de la Protection civile.

Alertée, la police a tout de suite ouvert une enquête pour faire plus de lumière sur cette affaire qui a déclenché une vaste opération d'interrogations, surtout que le propriétaire et sa femme se trouvent depuis une semaine aux lieux saints.

Benzaïm A.

BÉJAÏA**La malédiction continue à la DJS**

Scénario hors du commun à la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Béjaïa. Il s'agit de l'installation par décision du SG du ministère de tutelle datée du 1^{er} juillet dernier de Farid Sellami à la tête de la direction en remplacement du défunt Abdelhamid Daâmache décédé d'une attaque cardiaque le 13 juin dernier. Cependant, elle sera suivie de sa mise à l'écart verbalement quelques heures plus tard.

L'imbroglie est total à la maison de la jeunesse et des sports de Béjaïa, où la spectaculaire nomination de l'ex-DJS de BBA reste inédite du fait que même le wali Ahmed-Hamou Touhami ne l'a pas reconnue. «C'est absurde, à aucun moment je n'ai été au courant de son installation officielle à la tête de cette institution. J'ai été destinataire d'une lettre anonyme de la part des cadres de cette direction, lui

reprochant des faits, dont j'ai pris acte et je l'ai immédiatement convoqué dans mon bureau pour lui signifier textuellement mon rejet de sa nomination au poste d'intérimaire. Sellami n'est pas installé et il n'est plus DJS de Béjaïa», nous a déclaré hier, le wali à ce propos.

L'installation de l'ex-cadre de la DJS de Béjaïa et ex-DJS de Bordj-Bou-Arréridj à ladite direction est réellement effective, selon un cadre de la DJS «Sellami est bel bien intérimaire jusqu'à ce jour (hier

ndlr), le ministère ne nous a rien envoyé de plus à part sa décision de nomination datant du 1^{er} juillet 2015. Ce dernier n'a pas rejoint son poste depuis et personne n'est en mesure d'analyser cette situation jamais vécue ni ici ni ailleurs».

Par ailleurs, il est à noter qu'en moins de 24 mois, pas moins de deux directeurs de la jeunesse et des sports ont trouvé la mort dans l'exercice de leur fonction dans la wilaya de Béjaïa.

Kamel Gaci

SIDI-BEL-ABBÈS**Lourde peine pour la directrice de l'EPSP de Lamtar**

Dans la journée de mardi dernier, le tribunal de Sidi-Bel-Abbès a rendu sa sentence après une semaine de délibérations à l'encontre de la directrice de l'EPSP de Lamtar et d'un autre cadre dans l'affaire de falsification de notes de concours de recrutement.

La directrice a été condamnée à 18 mois de prison dont 12 fermes alors que son collègue a écopé de 12 mois de prison dont 6 fermes.

L'affaire a éclaté il y a quelque temps lorsqu'une femme de formation médecin généraliste ayant réussi au concours de recrutement au niveau de l'EPSP et étant déjà installée à son poste s'est vue évincée.

La direction l'a écartée lui expliquant que c'est un autre médecin qui la devancerait dans l'ordre de mérite au concours et qui devait occuper son poste, elle, ayant échoué. Cette dame médecin a déposé une plainte auprès des services de gendarmerie qui ont

ouvert une enquête à l'issue de laquelle, le délit de falsification a été retenu, les notes auraient été retouchées.

Les enquêteurs auraient découvert d'autres anomalies dans les résultats de ce concours et même d'un autre pour les techniciens. Ce qui a finalement amené les services de sécurité à interpellier la responsable de l'EPSP et son collègue qui ont fait l'objet d'un procès.

A. M.

24 millions de centimes**disparaissent à la poste de Benbadis**

Un trou de 24 millions de centimes a été découvert au niveau de la caisse du bureau de la poste de Saf-Saf dans la daïra de Benbadis. C'est lors d'une vérification de routine par les services d'Algérie-Poste que le manque a été découvert. Une enquête a été ouverte par les services compétents et un suspect serait dans la ligne de mire des enquêteurs.

**Les saignements importants du conduit nasal chez
une fillette étaient dus à une sangsue**

Alors que tous les symptômes laissaient supposer en pré-diagnostic une anémie suite aux saignements importants du nez et à la sensation d'étouffement chez une fillette de 3 ans admise en début de semaine au niveau du service ORL du CHU de Sidi-Bel-Abbès, l'équipe chirurgicale a eu la grande surprise de découvrir une sangsue logée dans le conduit nasal.

Cette présence causait des hémorragies nasales importantes répétées, une douleur faciale et une sensation d'étouffement à la petite fille qui ne savait

pas décrire avec précision son mal. Le sangsue de 7 cm a été retirée par l'équipe médico-chirurgicale guidée par le professeur Ayad Djilali et la fillette se remet lentement de sa mauvaise aventure qui lui aurait causé des dégâts irréversibles si la méchante bête était parvenue à remonter au cerveau.

**Les monts forestiers de Takrouma
et Taouzine en feu**

Après l'explosion d'une bombe artisanale dans la localité de Sidi-Chaïb, dans la daïra de Marhoum, qui a fait dimanche dernier trois blessés dont deux dans un état sérieux, ce sont les monts forestiers de Takrouma et Taouzine relevant respectivement de la localité de Sidi-Chaïb et Oued Sebaâ qui ont pris feu, un incendie qui a ravagé des centaines d'hectares de patrimoine forestier et herbacés.

L'origine de ces feux reste à ce début de l'enquête inconnue. Les sapeurs-pompiers et les éléments de la Conservation des forêts ont déployé d'immenses moyens pour tenter de circonscire les feux gigantesques et très menaçants vu que cette région est très boisée.

A. M.

ORAN**Saisie de 51 kilos de kif et de 4 grammes de cocaïne**

Poursuivant son travail de lutte contre le trafic de stupéfiant, la brigade de police, relevant de la Sûreté de wilaya d'Oran a pu démanteler un réseau constitué de 4 membres et la saisie de 51,2 kilos de kif et de 4,02 grammes de cocaïne.

L'opération a eu lieu lors de la perquisition du domicile de l'un des mis en cause au niveau de Haï Nedjma

(Chtaïbo). Une affaire qui a fait suite aux investigations ayant suivi le démantèlement d'un réseau de trafiquants de drogue l'an dernier avec la saisie de 2 tonnes et 522 kilogrammes de kif.

Mis sous surveillance, un chauffeur de taxi était impliqué dans cette affaire et les écoutes téléphoniques ont permis d'avoir plus d'informations sur le groupe. C'est au domicile de ce dernier que la marchandi-

se a été retrouvée. Durant cette opération, il a été procédé à l'arrestation de deux autres individus en flagrant délit venus récupérer, chacun, 15 kilos de kif en vue de les distribuer à leur tour. Une quatrième personne a été arrêtée et qui semble être le fournisseur de toute la marchandise. Les quatre mis en cause ont été présentés à la justice.

A. B.

JIJEL**Une école squattée à Chekfa**

Un inspecteur de l'enseignement primaire a squatté le siège de l'administration de l'école primaire les frères Boultiour dans la localité de Boudekak relevant de la commune de Chekfa pour en faire un logement.

Tirant profit de son statut, ce «pédagogue» est allé plus loin en réalisant une construction illicite sur un terrain appartenant à ladite école, ce qui a poussé les services de la commune à procéder à la coupure de l'alimentation en électricité de l'administra-

tion de cette école, transformée par ce pédagogue véreux en une maison.

Pours sa part, le maire de ladite commune affirme que cette construction illicite a fait l'objet d'une décision de démolition et que cet «éducateur», censé être un modèle de référence pour nos innocents enfants, est bénéficiaire d'un logement social-participatif à Jijel.

B. M. C.

Le baccalauréat algérien

(2^e partie et fin)

«Il faut arracher l'examen aux misères, aux écueils et aux mensonges de la préparation mnémotechnique et mécanique.»

Jules Ferry (1880)

Les examens scolaires (5^eAP, BEM et bac) accomplissent-ils vraiment ce rôle de certification dont on les qualifie ? De quelle certification s'agit-il ? Formelle ou pertinente ? Répondre à ces questions c'est aborder, dans le fond, la problématique de l'antagonisme conceptuel entre l'évaluation formative des compétences et le contrôle/restitution des connaissances.

Un bref rappel des définitions est utile avant d'aborder les conséquences générées par l'organisation de ces examens. L'évaluation en tant qu'activité pédagogique est indissociable de l'acte d'enseigner, tout en étant partie prenante de l'acte d'apprendre chez l'élève. Formative, l'évaluation

n'est pas en seconde, mais bien dès la 6^e que les regards sont rivés sur le bac. Quand ce n'est pas sur la mention.»

Dérives psychopédagogiques

L'une des dérives du bac algérien réside dans le faible niveau d'exigence de ses épreuves. Qualitativement elles sont en dessous de la moyenne du niveau taxonomique classique. Elles sont élaborées de façon à ne solliciter que les niveaux inférieurs de l'activité intellectuelle de l'élève : la compréhension et l'application de connaissances apprises en classe. Les fonctions intellectuelles supérieures, telles que l'analyse, la synthèse, l'esprit critique, la production originale sont ignorées.

Les résultats à l'examen étant l'unique objectif fixé par notre tradition scolaire, c'est en toute logique que ces fonctions supérieures sont peu suscitées – donc peu développées — par des pratiques pédagogiques, totalement vouées à la préparation

conditionnée par les résultats obtenus à l'examen, les enseignants développent deux réflexes préjudiciables à la formation intellectuelles des élèves.

En premier lieu, le bachotage. Cette pratique anti-éducative occulte des pans entiers de la formation intellectuelle de l'enfant/adolescent. Le bachotage est une préparation intensive aux épreuves d'examen. Du dopage à l'état pur ! Une pratique qui transforme l'enseignant en machine à débiter des leçons (et des exercices) et qui infantilise l'élève, le rend assisté. L'enseignant use, en abondance, de l'enseignement magistral (les critiques le qualifient de «pédagogie de la salive») en demandant à ses élèves de mémoriser les leçons et à défaut, en leur distribuant des photocopies. Le bachotage et son pendant, le «parcœurisme», favorisent le laxisme professionnel. En guise de leçon, des enseignants utiliseront la même fiche pédagogique pendant plusieurs années, alors qu'elle est censée être élaborée au quotidien et varier d'une année à l'autre. Cette entorse à la conscience professionnelle a un impact négatif sur le rendement pédagogique dans son ensemble.

Dans la suite de son alignement sur la nature des épreuves et obsédé par le taux de réussite au bac, l'enseignant aura à cœur de ne s'intéresser qu'aux élèves potentiellement habilités à réussir. L'effet pygmalion viendra aggraver cette obsession. Les nobles principes d'impartialité et d'équité en prennent un coup.

Sur le plan psychologique, le contexte d'avant l'examen est édifiant. Les candidats vivent sous tension, stressés. L'environnement distille au quotidien, et allant crescendo, une panoplie d'images angoissantes. Tout le monde s'y met. Une certaine presse utilise des formules assassines («el imithane el massiri», l'examen décisif ; «el youm el hassim», le jour J), reprises par la famille, les amis. Chez les candidats les moins outillés psychologiquement, ce climat anxiogène a un impact traumatisant. Des situations conflictuelles se créent, aggravées par l'organisation policière du centre d'examen laquelle est perçue par les candidats comme étant un signe de méfiance de l'institution à leur égard. En réaction, des candidats développent un sentiment de défiance (complaisance, triche, actes de violence). Et parfois il y a le pire. En Algérie, ces dernières années, des cas de tentatives de suicide ont été signalées (Oran, Blida en 2011, 2012). Il y a eu ce drame d'une candidate qui décède à la lecture de

Par Ahmed Tessa, pédagogue
ahmtessa@yahoo.fr



la dévalorisation de soi, le manque de confiance. Des ingrédients annonciateurs de l'échec scolaire. De la violence.

Autres dérives

Si pendant les années 1970-1980, les enseignants et les administratifs se faisaient un point d'honneur de retenir leurs élèves jusqu'à la veille de l'examen du baccalauréat et les autres classes à la fin du mois de juin, la donne a changé. Les mœurs scolaires ont été bouleversées, dans le mauvais sens, aux abords des années 1990. Pour des raisons qui n'ont rien de pédagogique, l'année scolaire se retrouve mutilée à cause, entre autres, de l'organisation des examens. Les élèves se retrouvent privés de tout apprentissage pendant la totalité du mois de juin, voire dès la mi-mai. Plus grave : sous l'instigation de cette minorité d'enseignants/commerçants, de plus en plus d'élèves de terminale désertent dès la mi-avril. Inimaginable ! De plus, il faut organiser la préparation des centres, la passation des examens, la correction, les délibérations. Au finish, l'année scolaire algérienne détient la palme mondiale de la moins courte au monde. Elle ne comporte que 24 à 25 semaines de cours contre 38 à 40 pour les normes internationales. Pour atteindre le volume horaire annuel exigé par les programmes, le ministère est contraint de surcharger la journée de l'élève. Avec les conséquences que l'on sait. Autre record que l'école algérienne traîne depuis des décennies : sur l'ensemble de sa scolarité de 13 ans, l'élève souffre d'un déficit en acquisitions de savoirs équivalent à deux années scolaires. Qu'il soit bachelier ou pas. En France, la patrie du bac, selon un syndicat de proviseurs, 10% de l'année sco-

L'une des dérives du bac algérien réside dans le faible niveau d'exigence de ses épreuves. Qualitativement elles sont en dessous de la moyenne du niveau taxonomique classique. Elles sont élaborées de façon à ne solliciter que les niveaux inférieurs de l'activité intellectuelle de l'élève : la compréhension et l'application de connaissances apprises en classe. Les fonctions intellectuelles supérieures, telles que l'analyse, la synthèse, l'esprit critique, la production originale sont ignorées.

est aussi formatrice. Elle participe aussi bien à l'amélioration du processus enseignement/apprentissage qu'à l'épanouissement de la personnalité de l'élève, en lui faisant prendre conscience de ses forces, de ses lacunes et en le motivant à adhérer à la remédiation/remise à niveau. Elle renforce son caractère, développe sa volonté, l'initie à l'autoévaluation et à l'autonomie, soubassement de l'autoéducation.

L'évaluation est action dans son mode opératoire : conscientiser l'élève (évaluation diagnostic) – remédier aux lacunes et le remettre à niveau –, le motiver, l'encourager à aller de l'avant. Elle est partie intégrante de la pédagogie de la motivation.

Quant au contrôle des connaissances, il a fait ses preuves par le passé pour sélectionner de façon arbitraire. A l'opposé de l'évaluation motivante, le contrôle se caractérise par le verdict — sans appel — qu'il prononce. Il favorise l'hypermémorisation chez l'élève et le bachotage (ou «bourrage de crâne») chez l'enseignant : deux attitudes néfastes. Chez une certaine catégorie d'élèves, il est source de frustration, d'inhibition. Il les démotive plus qu'il n'incite à l'effort. Pour d'autres, dans le contrôle, l'élève se sent jugé, toujours coupable par anticipation (l'effet pygmalion).

Dans son ouvrage *Bac inutile* (éditions De l'œuvre, 2012), le sociologue Michel Fize s'interroge : «(...) Peut-on seulement envisager une évaluation valorisante quand, dans le même temps, la fin de la scolarité secondaire est couronnée par des épreuves très académiques ? L'existence même du baccalauréat fait qu'on n'a pas d'autre solution que de laisser primer la logique de compétition.»

En tant que symbole immuable du contrôle, et non de l'évaluation formative, l'examen du bac pèse énormément sur la vie scolaire de nos élèves. Comme l'affirme le sociologue François Dubet : «(...) Un peu comme un verrou dans les esprits (...) Presque tout ce que l'on fait durant les trois années de lycée, tant côté élèves qu'enseignants, est tourné vers l'horizon de l'obtention de l'examen. C'en est étouffant.»

D'autant que, pour certaines familles, ce

de l'élève à l'échéance de l'examen de juin. Au motif que le modèle à suivre est les épreuves du baccalauréat, les enseignants alignent leurs enseignements sur le niveau (faible) taxonomique de ces épreuves. Idem au primaire et au collège pour la sixième et le brevet. Cette façon d'agir participe à l'appauvrissement intellectuel de nos enfants, malgré le fait que toutes les disciplines scolaires visent aussi au développement de ces aptitudes intellectuelles supérieures sans lesquelles l'intelligence ne saurait s'exprimer et encore moins s'éveiller. Des enfants formés dans ce moule (évaluations de niveau taxonomique faible) deviendront des adultes handicapés sur les plans intellectuel et culturel. En font foi les témoignages des professeurs d'université sur les profils des bacheliers qu'ils reçoivent. Même son de cloche auprès des institutions, privées ou publiques, qui recrutent les jeunes universitaires.

Cet alignement sur le modèle des épreuves des examens pousse l'enseignant à utiliser les mêmes procédures de contrôle tout au long de l'année scolaire. Les compositions, les devoirs surveillés ou les simples interrogations, écrites ou orales, n'échappent pas à ce rituel. Ainsi, nos élèves sont exposés, leur scolarité durant, à des épreuves d'évaluation et à des situations d'apprentissage qui ne sollicitent nullement leur intelligence.

Cette conception des épreuves les amène à faire appel seulement à leur mémoire et, la plupart du temps, pour des réponses courtes portant sur des connaissances factuelles. Les spécialistes attribuent ces procédures de contrôle à la nature même du contexte d'enseignement et d'apprentissage. Un contexte archi-connu depuis des lustres où le maître domine. Il sait tout. L'élève est passif, écoute, enregistre et ne participe que rarement à l'animation de la leçon. Est aussi souligné le déficit des enseignants en formation basée sur les techniques d'évaluation : ou comment poser la bonne question ou élaborer des épreuves d'un niveau taxonomique élevé. Soucieux de leur image auprès des élèves et des collègues, laquelle image est

La triche, hantise des officiels, a fini par devenir une obsession chez les candidats. Le comble est atteint quand des parents et des commerçants véreux les y encouragent dans cette voie. Et malheureusement, il nous faut le dire, par des enseignants irresponsables. Et si le faible niveau d'exigence des épreuves servait de terreau à ce comportement condamnable ?

sa copie d'examen, lors du brevet 2013, à Akbou (wilaya de Béjaïa), des cas d'évanouissement sont monnaie courante au bac, au brevet et à la sixième. Dans d'autres pays où la compétition scolaire est érigée en dogme, les suicides jalonnent l'examen du bac (pendant et après la proclamation) : Égypte, Japon, Chine.

La palme revient à la Corée du Sud avec près de 800 suicides par an chez les écoliers, collégiens, lycéens et étudiants. Il est connu que la compétition scolaire génère une concurrence entre les élèves avec l'apparition accentuée des défauts de la nature humaine que l'école a pourtant pour mission de juguler : la vanité, l'orgueil, la jalousie. Et malheureusement aussi, une certaine catégorie d'élèves souffre la frustration,

laire est escamoté. En hommes de terrain, ces syndicalistes pointent du doigt l'absentéisme généré par le bac français : «Avec l'inflation du nombre d'épreuves, qui a doublé depuis les années 1970, certains professeurs n'ont plus eu de classe entière depuis les vacances de printemps.»

C'est qu'il n'y a pas que les apprentissages qui sont bousculés. Au coup de starter du bac, une véritable machine s'emballa avec une mobilisation tous azimuts au niveau de la wilaya et des chefs-lieux de daïra : les personnels du secteur, épaulés par les services de sécurité, les pompiers, la santé, l'armée ; parfois même des imams sont appelés en renfort (eh oui !). On assiste à un véritable plan Orsec.

et ses dérives

D'année en année, et ce, afin de réduire les tentatives de fraude, l'organisation du bac devient hypermilitarisée. Sur le front de cette traque à la triche, des hommes et des femmes avec des missions spéciales, le temps de l'examen : à leur tête le superviseur du MEN, le chef observateur, les observateurs, les quatre ou cinq surveillants de salle. Une chaîne descendante où chacun surveille l'autre, en plus de surveiller les candidats. N'est-ce pas ce climat de suspicion qui règne dans les prisons, partout dans le monde ? La triche, hantise des officiels, a fini par devenir une obsession chez les candidats. Le comble est atteint quand des parents et des commerçants véreux les y encouragent dans cette voie. Et malheureusement, il nous faut le dire, par des enseignants irresponsables. Et si le faible niveau d'exigence des épreuves servait de terreau à ce comportement condamnable ? En effet, quand on exige du candidat de restituer des connaissances mémorisées ou des automatismes montés pour l'occasion, il n'est pas étonnant que la tentation soit forte chez certains d'y recourir. A l'opposé, quand ces épreuves visent à évaluer les capacités intellectuelles supérieures telles que l'analyse, la synthèse ou l'esprit critique, le recours à la triche ne sera d'aucun secours. Depuis 2010, une innovation de ce genre a pris racine, avec succès, au Danemark et en Finlande. Lors des examens, leurs candidats sont autorisés à consulter Internet, via les tablettes numériques, pour se documenter et ainsi pouvoir construire leur raisonnement. La triche ou le copiage n'ont pas lieu d'être puisque les épreuves ne sollicitent que des réponses originales dites d'intelligence. La qualité de la formation des futurs cadres du pays est à ce prix.

Bien avant l'entrée au lycée, l'examen de 5^e AP et celui du brevet sont perçus par les parents comme étant des «obstacles à sauter» pour réussir – sinon c'est l'échec pour leur enfant. Face à l'examen d'accès à l'université, cette perception se retrouve fortement justifiée. Ce diplôme étant la seule voie offerte par le système éducatif pour accéder, plus tard, à un statut social. L'idée, fautive, est fortement ancrée que le poste d'emploi, quel qu'il soit, est du seul ressort de l'université. Elle se transforme en un droit imprescriptible alors que l'université a, d'abord et avant tout, pour vocation de former des esprits. Ainsi, l'utilitarisme est érigé en devise par l'institution scolaire ainsi que par l'opinion publique («travaillés bien et tu réussiras à ton examen, à ta composition»).

Comprendre : bachote, mémorise et... triche s'il le faut. En réponse à cet utilitarisme imposé, les parents répondent par un consumérisme effréné, encouragé et stimulé par des «commerçants» qui transforment l'éducation en marchandise (cours payants, ouvrages parascolaires...). Ainsi apparaît sur la scène nationale — au vu et au su de tous, en toute impunité — une école parallèle qui nage dans l'informel et l'évasion fiscale. Une école informelle qui brasse des milliards de dinars annuellement. Elle ne se soucie guère de l'épanouissement des enfants qu'elle réduit en clientèle/cible.

La gestion chaotique de l'école algérienne a donné naissance à une équation infernale, destructrice de tous les référents éducatifs et éthiques : utilitarisme + consumérisme = école informelle ou marchandisation de l'éducation. Et cela dure depuis des décennies. Conséquence de toutes ces dérives : des ingrédients explosifs, connus de tous, se mettent en place pour doper ce consumérisme. Un climat anxieux à la maison, au lycée et dans le centre d'examen où règne la peur/panique chez certains candidats. Contraints, les parents et leurs enfants se mettent à développer des stratégies dites d'évitement de l'échec scolaire.

Effet placebo, bien souvent. La liste est longue à détailler.

- Avènement des cours payants avec leur cortège de dérives morales – n'est-ce pas la naissance de la corruption/racket dans les langages du berceau scolaire («tu payes et tu auras de bonnes notes») ?

- Achat boulimique de livres parascolaires plagés (et traduits) à partir de manuels français et d'annales de bachotage dont certaines sont piratées de chez l'Onec (Office national des examens et concours). Les vendeurs sans foi ni loi ont pignon sur rue. Quand ils ne sont pas admis à vendre leur marchandise frelatée et/ou piratée dans les enceintes des établissements scolaires, avec la bénédiction d'une administration complice.

- Visites chez le psychologue pour cause de troubles (surmenage, anxiété, insomnie...) ou chez le charlatan pour enlever le mauvais œil et se remettre l'amulette de la réussite. Le phénomène de la rokia atteint des pics à l'approche des examens scolaires. Belles moissons pour les charlatans qui se font un plaisir d'écumer les plateaux de certaines télévisions à cet effet.

La question du verrou universitaire s'impose d'année en année. En établissant le veto aux lauréats des Instituts supérieurs d'enseignement professionnel, l'université coupe la branche sur laquelle elle est assise. Le recrutement des seuls bacheliers, via une orientation internet, lui fait courir le risque d'une overdose d'effectifs. Ce qui est déjà perceptible, avec des amphithéâtres bondés à ras bord.

- Attitude ségrégationniste dans certains établissements scolaires. Pour faire plaisir «aux puissants», des chefs d'établissement créent des classes spécialement dédiées à leurs enfants (effectif restreint et tri des enseignants pour ces classes).

- Mobilisation de sommes colossales avec le coût de nos trois examens qui s'élève à des centaines de milliards de centimes déboursés chaque année. Et encore, cette estimation chiffrée ne prend pas en compte la perte en argent des leçons perdues et en utilisation de moyens extra-secteur. A titre indicatif, en France, le syndicat des universitaires avance la faramineuse somme de 1,5 milliard d'euros, et ce, en comptabilisant les trois semaines de cours perdues pour cause d'organisation.

Conscients de ces dérives, le ministère de l'Éducation nationale tente — depuis la Conférence d'évaluation des cycles primaire et moyen (20 et 21 juillet 2014) — de redorer le blason terni de la pédagogie algérienne. Ce ne sera pas une mince affaire. La refonte pédagogique, cet axe stratégique adopté depuis la rentrée de septembre, a besoin d'un colossal travail de sensibilisation auprès de toutes les couches de la société. A commencer par les membres de la communauté éducative. Concernant l'examen du baccalauréat, il y a fort à parier qu'il fera l'objet d'une réforme qui sera détaillée lors de la prochaine Conférence d'évaluation du cycle secondaire. Lors de sa dernière sortie médiatique, la ministre a laissé entrevoir des pistes de changement. Qu'elles soient radicales ou progressives, des innovations sont inévitables afin de rendre dynamique l'école algérienne. La retirer de cette inertie sclérosante qui n'a que trop duré.

Une alternative

En France, chaque année, des voix, y compris celles des ministres du secteur, s'élèvent pour demander la suppression pure et simple de l'examen du bac dans sa formule actuelle — similaire à la nôtre. Elles avancent les arguments de son coût et de sa valeur symbolique : son organisation coûte cher au contribuable et au Trésor public. De

plus, à partir du moment où plus de huit candidats sur dix vont le décrocher, il n'a plus vraiment de valeur. Ils estiment que «le bac participe même au nivellement général de l'éducation». Et aux détracteurs de la formule actuelle du bac de porter l'estocade en faisant remarquer que les futurs élèves français, qui postulent pour des formations post-bac dans les instituts universitaires technologiques ou dans les fameuses classes préparatoires, ont déjà été pré-recrutés sur la base de leur livret scolaire, avant même le début des épreuves du bac. Sommes-nous condamnés à attendre que la France daigne bien s'ouvrir au changement pour éradiquer les dérives charriées par nos examens scolaires ? Des solutions existent. Loin de coûter en argent, elles sont pourvoyeuses d'économies, comparées à l'actuelle débauche de moyens déployés par l'État chaque année pour organiser nos trois examens scolaires. Toutefois, aucune réforme du système d'évaluation scolaire, voire même de l'université ne pourra aboutir sans l'indispensable valorisation de la voie professionnelle. L'urgence de cette valorisation est fortement signalée. Elle conditionne,

des cours payants. Pour les sceptiques, attachés au mythe du mérite napoléonien, nous conseillerons de voir ce qui se passe dans les pays développés.

D'ailleurs, avec l'avènement d'universités privées dont celles de pays étrangers, on ne donnera pas cher de notre examen du bac dans sa version actuelle. Peut-on penser que les patrons de ces universités l'accepteront comme unique passeport pour y accéder ? Ici quelques exemples de ce qui se fait à l'étranger.

En Espagne, il n'existe pas de baccalauréat. S'ils veulent accéder à l'université, les lycéens doivent passer un examen, la «Selectividad». Les autres pays européens — à l'exception de la France — n'organisent pas l'examen terminal comme seule voie d'accès à l'université. Ils adoptent l'évaluation continue sur toute l'année ou sur tout le cycle secondaire couplée à un examen basé sur les disciplines de spécialité et parfois avec une ou deux épreuves au choix. En Finlande par exemple, une fois obtenu le diplôme de fin d'études secondaires, l'élève passe un concours d'accès à l'université. Chaque faculté possède ses propres modalités de recrutement. Par contre en Chine, le gaokao (équivalent du bac français), ce symbole de bachotage à la chinoise, connaîtra sa réforme en 2017. Cet examen, essentiellement sous forme de questions à choix multiple (QCM), favorise le «parcœurisme». La pression est tellement écrasante que certains candidats abandonnent. Ses opposants le qualifient «d'examen abrutissant». N'a-t-on pas vu des drones surveiller les centres d'examen où se bousculent pas moins de 9 millions de candidats pour la session de juin 2015 ? Ahurissant !

Conclusion

Mettre fin au bac napoléonien revient à évacuer le motif idéologique qui lui a donné naissance. Seule l'éducation globale et son corollaire l'évaluation formative & formatrice doivent précéder l'acte pédagogique au service de nos élèves.

Basée sur l'encyclopédisme et les examens sélectifs, la pédagogie traditionnelle privilégiait l'accumulation formelle — et souvent passive — des connaissances. On disait de l'école qu'elle donnait le savoir. Cette vision de l'éducation scolaire n'est plus de mise avec les bouleversements technologiques et les progrès de la psychopédagogie de ces dernières décennies. L'école n'est plus seule à fournir des savoirs. Elle doit donc s'adapter au monde de demain en mettant au premier plan le pouvoir de l'élève à construire ses connaissances, pouvoir participer à sa propre éducation/instruction tel que préconisé par les nouvelles approches. Et pour reprendre Adolphe Ferrière «le but de l'école nouvelle n'est plus dans l'acquisition des connaissances inscrites dans un programme, mais la conservation et l'accroissement de puissance de l'esprit de l'enfant». N'est-ce pas que c'est la puissance de son esprit qui confère à l'élève/enfant ce pouvoir et... ce savoir tant recherchés.

La réforme du baccalauréat ou pour être plus précis, l'instauration/généralisation de l'éducation formative et formatrice doit avoir pour seule matrice pédagogique cette approche moderne esquissée dans les propos de A. Ferrière. Cette puissance de l'esprit qui construit le savoir et permet de s'adapter aux changements constitue le viatique le plus solide pour poursuivre des études universitaires et réussir dans la vie.

A. T.

P.S : Pour un meilleur éclairage de cette contribution en deux parties, lire dans Le Soir d'Algérie du lundi 29 juin 2015 «La déperdition scolaire n'est pas une fatalité».

QUATRE ANS APRÈS LA RÉVOLUTION DU JASMIN**Le ministère tunisien de l'Intérieur encore à la recherche de la stabilité**

Hier, haut cadre du ministère de l'Intérieur, Mohamed-Ali Laroui sera auditionné bientôt par la justice.

Démis, lundi, de ses fonctions de porte-parole de ce département, Laroui fait l'objet d'une plainte pour diffamation déposée par un inspecteur général du ministère de l'Intérieur. Serait-ce la raison qui aurait conduit à ce limogeage ?

Le ministère n'en dit pas mot. Cependant, cela laisse penser qu'au sein du ministère de l'Intérieur, tout ne baigne pas dans l'huile.

D'autres actes, souvent qualifiés «d'isolés», viennent confirmer une telle supposition. En effet, un diplomate sénégalais, en poste à l'ambassade de son pays à Tunis, a été tabassé à l'aéroport international de Tunis-Carthage. Quel que soit le motif, un diplomate a droit à certains égards que les policiers de l'aéroport ignoraient en interpellant le diplomate qui, selon la presse sénégalaise, n'était pas dans son tort. Une affaire de plus qui vient éclabousser les relations de la Tunisie avec des pays tiers et qui prouve, si besoin est, que le ministère de l'Intérieur a beaucoup à faire pour créer une police «républicaine» comme le recommande la Constitution.

Par ailleurs, au cours d'une conférence de presse, le ministre de l'Intérieur a annoncé certaines mesures suite à l'instauration de l'état d'urgence. Il s'agit du déploiement d'agents armés autour des hôtels, l'organisation, bientôt à Tunis, d'un atelier regroupant des pays européens, d'une protection armée des lieux de culte non musulmans. Il a, dans ce contexte, insisté sur la détermination à respecter toutes les libertés, en particulier la liberté de pres-

se et d'expression. Cependant, l'annonce de l'état d'urgence a été différemment commentée par les partis politiques et les organisations nationales. La centrale syndicale s'est élevée contre cette décision estimant que dans son discours, le chef de l'Etat aurait dû parler plus de la situation en

Libye que du climat social en Tunisie pour justifier sa décision. A l'opposé, la centrale patronale (Utica) applaudit l'instauration de l'état d'urgence. Cela aidera à rétablir la sécurité, condition sine qua non pour attirer les investissements étrangers en particulier.

De son côté, le premier responsable de l'Observatoire de la liberté de la justice estime inopportune une telle décision qui représente un risque certain pour les libertés.

Dans le même cadre, certains partis politiques de second ordre ont exprimé leur rejet de l'instauration de l'état d'urgence. Toutefois, le président de la République ne semble pas en faire cas puisqu'il bénéficie de l'appui du parti islamiste Ennahdha de Rached Ghannouchi.

Cependant, le citoyen qui demeure à l'écoute des responsables en ce qui concerne l'évolution de la situation sécuritaire dans le pays bénéficie d'une

accalmie au niveau du couffin de la ménagère. En effet, les efforts déployés par les services du ministère du Commerce ont porté leurs fruits.

Depuis plusieurs années, les prix n'ont pas connu une baisse aussi substantielle que celle enregistrée au cours de la première quinzaine du mois de Ramadhan. Cette baisse est, selon les services concernés, de 5%. A la grande joie des pères de famille.

K. M.

NIGERIA**Un attentat à la bombe fait au moins 25 morts**

Au moins 25 personnes ont été tuées et 32 blessées mardi par l'explosion d'une bombe attribuée aux islamistes de Boko Haram dans des bureaux de l'administration locale à Zaria, dans le nord du Nigeria.

«L'engin explosif, très vraisemblablement porté par un kamikaze, a explosé dans les locaux administratifs du district et tué 25 personnes, dont un enfant de deux ans», a indiqué sur Facebook le gouverneur de l'Etat de Kaduna, Nasir Ahmad el-Rufai, qui avait fourni un premier bilan de 20 morts.

32 personnes ont également été hospitalisées, a-t-il ajouté.

La bombe a explosé vers 9h au moment où des instituteurs et d'autres fonctionnaires faisaient la queue pour subir des contrôles d'identité, selon des témoins.

En l'absence de revendication, les soupçons se portent sur Boko Haram, très actif dans la région.

Zaria, une ville à majorité musulmane située à 75 km au nord de Kaduna,

capitale de l'Etat éponyme, a déjà été la cible d'attaques des islamistes.

Depuis l'entrée en fonction du nouveau président Muhammadu Buhari le 29 mai, ces derniers ont multiplié leurs opérations dans le nord du Nigeria.

Lundi soir, une jeune kamikaze de 13 ans avait péri dans un attentat manqué près d'une grande mosquée de Kano, la plus importante ville du nord du Nigeria, à 200 km au nord de Zaria.

Dimanche, c'était la ville de Jos (centre) qui était frappée par deux attentats, contre une mosquée et un restaurant, dans lesquels au moins 44 personnes sont mortes. Peu avant, cinq personnes avaient été tuées dans un attentat-suicide dans une église de Potiskum (nord-est).

Le président Buhari a fait une priorité de la lutte contre les terroristes, mais n'a pas réussi pour l'instant à faire cesser le bain de sang.

D'après un fonctionnaire local, Mahmud Abbas, les fonctionnaires et enseignants de la région se soumet-

taient mardi à des vérifications visant à identifier de potentiels emplois fictifs dans la fonction publique.

«Il y avait là plus de 100 personnes, le personnel, le comité de vérification et des comptables», puis «il y a eu une puissante explosion dans le hall, suivie par des tourbillons de fumée et de poussière», a décrit un autre employé, Mohammed Abubakar.

«Je crois que des dizaines de personnes ont dû mourir au vu du nombre de personnes se trouvant à l'intérieur», a-t-il ajouté. Le gouverneur El-Rufai, membre du Congrès progressiste (APC) de Muhammadu Buhari, a appelé les habitants de Zaria à «signaler toute personne et activité suspectes» aux autorités et à éviter les lieux fréquentés (mosquées, églises, arrêts de bus) dans les prochaines semaines.

Solomon Arase, le chef de la police fédérale du Nigeria, a également ordonné aux commandants des polices d'Etat d'améliorer la sécurité de tous les lieux de culte.

«Des mesures de sécurité ont également été instaurées dans les lieux où les musulmans rompent le jeûne en soirée», a-t-il précisé dans un communiqué lundi soir.

A Abuja, la capitale fédérale, la vente à la criée et le commerce de rue ont été interdits, et le stationnement dans le centre-ville est strictement réservé aux taxis et bus dûment autorisés, selon M. Arase. Zaria n'est pas connue pour être un bastion de Boko Haram, qui mène depuis 2009 une insurrection ayant fait au moins 15 000 morts, mais elle a été attaquée par le passé. En mars 2014, un imam salafite influent, qui avait critiqué les tueries du groupe armé, avait été abattu avec sa femme et son fils. En septembre 2012, un internat islamique qu'il dirigeait avait été touché par un attentat à la bombe suivi d'une fusillade. En juin 2012, des explosions revendiquées par Boko Haram avaient aussi frappé deux églises de la ville, faisant plusieurs morts et de nombreux blessés.

RENAULT ALGÉRIE

Hichem Nacer-Bey, nouveau directeur commercial



Renault Algérie et par la voix de son directeur général, Guillaume Josselin, vient d'annoncer la nomination de Hichem Nacer-Bey au poste de directeur commercial et de marketing. Ancien cadre de l'entreprise et assurant jusqu'à la présidence de directeur du réseau, il aura ainsi à cumuler les deux fonctions dans une conjoncture particulièrement complexe en raison

de la mise en application du nouveau cahier des charges et des multiples contraintes qui en découlent.

Hichem Nacer-Bey dispose d'une longue expérience dans le secteur automobile qui remonte au milieu des années 90 où il avait consolidé ses connaissances et ses aptitudes au sein de l'ex-Daewoo qui dominait en ce temps-là sans partage le marché local. Il rejoindra quelque temps après la filiale du groupe français Renault pour hisser de plusieurs crans le niveau de ses performances professionnelles. Il se distinguera notamment par sa présence à la tête de la direction du réseau par un travail de réorganisation et de restructuration du réseau d'agents agréés à travers le pays et dont le nombre avoisine actuellement les 65 représentations fonctionnant selon les normes internationales et les standards du constructeur et qui font de Renault le leader incontesté dans le domaine de l'après-vente en Algérie.

B. B.

Rénovation du service après-vente



La trêve imposée dans les opérations de vente de véhicules se révèle aussi une opportunité pour les concessionnaires de revoir le fonctionnement de leur service après-vente et l'adapter aux nouvelles exigences des clients. C'est dans ce sens que s'inscrit la récente démarche de Renault Algérie visant à moderniser les structures de la succursale des Grands Vents.

Dans un communiqué transmis à notre rédaction, la filiale du groupe français annonce la rénovation des installations de cette structure et leur adaptation aux dernières normes internationales du constructeur avec notamment un tout centre Renault Minute et des ateliers dédiés à la mécanique et à la carrosserie.

Ce communiqué précise aussi que la succursale des Grands Vents propose, depuis son ouverture en 2013, un service après-vente de qualité qu'elle développe aujourd'hui avec de nouvelles offres sur une superficie totale de 8 000 m² dotés de 2 espaces de réception conviviaux. De même qu'elle offre à ses clients tout le savoir-faire et les compétences de ses équipes après-vente formés au sein de Renault Académie Algérie aux standards et à la qualité Renault.

LSA

ESSAI

DACIA DUSTER 4x4, 1.5 DCI 110 CH

Le segment des SUV démocratisé

Il est le roi incontesté du segment des SUV en Algérie. Son rapport qualité/prix largement compétitif ne laisse aucune chance aux autres prétendants au titre. Il a en tout état de cause «démocratisé» l'accès à cette catégorie de véhicule qui a le vent en poupe dans la morosité ambiante.

Le Dacia Duster offre, en effet, l'opportunité à des milliers de clients en Algérie et à travers le monde d'entrer dans le club des 4x4 sans trop racler les fonds de tiroirs. Depuis son lancement, la toute première fois en 2010, le Duster s'est vendu à plus d'un million d'exemplaires et a connu en 2013 une opération de restylage et de rafraîchissement de son style sans pour autant modifier les fonda-



mentaux qui ont fait précisément sa réputation. C'est d'abord son allure de baroudeur et de port haut perché qui séduisent. Sans se prévaloir de la classe des grands franchiseurs, il décline néanmoins des aptitudes respectables et appréciables à s'en aller gambader en toute sécurité et sérénité loin des chemins de traverse, quand bien même il est plutôt utilisé par ses propriétaires sur les routes et dans les centres urbains.

On ajoutera à cela des dimensions qui favorisent aussi bien l'habitabilité et le confort des passagers que l'aisance dans l'évolution en terrains accidentés. Sa garde au sol lui permet effectivement de se mouvoir en toute quiétude en hors piste et ses angles d'attaque et sortie de se dégager facilement de certaines situations complexes.

Une habitabilité généreuse

Dans sa nouvelle mouture, on relève la calandre qui accroche le regard dès lors qu'elle résume une évolution en douceur. Le crayon du designer s'est fait subtil à l'avant, une calandre redessinée, une nouvelle entrée d'air, de nouveaux projecteurs avec feux de jour et surtout une affirmation de son

allure de baroudeur prêt à s'engager en toute aisance sur les pistes cahoteuses. A l'arrière, le changement s'exprime à travers des feux nouveaux, une sortie d'échappement chromée et une inscription «4x4» pour rappeler la vocation première du véhicule. Il va sans dire que le Duster bénéficie de la technologie de l'Alliance Renault Nissan et de ses offres technologiques de nouvelle génération tant en plateformes, en motorisations qu'en équipements de confort et de sécurité. Il est ainsi commercialisé en Algérie en bloc diesel, le 1.5 dCi développant 110 ch et dont un exemplaire a été mis à notre disposition par Renault Algérie dans le cadre de ce test-drive.

A l'intérieur, la générosité reste de mise. Les espaces réservés aussi bien aux passagers avant qu'arrière sont importants et permettent un bien-être de premier ordre.

La planche de bord simple et sans trop de fioritures se distingue par son ergonomie et sa dotation en un écran tactile intégrant une multitude d'applications proposées par Dacia Media Nav. Un système multimédia et de navigation d'une utilisation facile et intuitive avec 6 options, radio, media, téléphonie, carte, navigation et réglages. A cela s'ajoutent des connexions externes, lecteur MP3, USB, prise Jack...

Des performances respectables

Parallèlement à cette révolution technologique, le nouveau Duster est doté de l'aide au parking arrière, ainsi que du transfert salutaire des commandes de lève-vitres électriques sur les flancs des portières. On signalera également la présence d'une pléthore de rangements disséminés dans les différents recoins de l'habitacle et d'un



Photos : DR

coffre à bagages dont les capacités de chargement, 475 litres, restent parmi les meilleures de sa catégorie.

Au plan des équipements, le Duster propose une palette riche et variée avec notamment la climatisation, les vitres électriques, radar de recul, Bluetooth, airbags, ABS, etc.

Avec son moteur diesel cité plus haut, notre modèle d'essai se révèle surprenant par son couple qui lui assure des reprises respectables y compris sur des côtes à forte déclivité. Un moteur certes performant mais bruyant à l'arrêt ou en circulation en ville.

On est même souvent contraints de maintenir les vitres fermées pour avoir une bonne insonorisation. Ce bloc est associé à une boîte de vitesse de 6

choisir le mode roulage le plus adapté à la situation du terrain et à défaut en mode automatique avec une répartition de la puissance selon le manque d'adhérence sur les différentes roues. Et ça autorise un exercice en toute tranquillité sur des parcours accidentés dans la région de Réghaïa où le Duster a su se dégager après un certain effort du piège d'un terrain marécageux insoupçonné.

Pour le reste et sur route, le SUV de Dacia accomplit honorablement et raisonnablement les missions qui lui sont imparties. Un comportement correct avec toutefois une prise de roulis lors des passages en courbe en raison de la hauteur de sa garde au sol. Le Dacia Duster avec moteur diesel, 1.5 dCi de 110 ch de puissance en version



rapports bien étagés surtout pour les besoins de circulation en hors piste. Pour ce faire, une commande située en bas de la console centrale permet de

4x4 et en finition haut gamme est vendu dans les showrooms de Renault Algérie au prix de 1 960 000 DA TTC.

B. Bellil

IVAL

Des ateliers mobiles au service des clients

Le représentant des marques italiennes Iveco et Fiat Professionnal poursuit son opération de charme dans le domaine du service après-vente. C'est ainsi que le groupe Ival annonce une nouvelle démarche visant à se rapprocher encore davantage de ses clients et leur offrir une prise en charge rapide et efficace dans le lieu même de leur activité. Dans un communiqué, Ival précise que 4 ateliers mobiles veilleront désormais à assurer des prestations de réparation, d'entretien et de révision des véhicules sur place 6 jours/7 et selon la date et l'heure souhaitées par le client. Une opération qui s'étend sur l'ensemble du



territoire national et dont la tarification ne diffère en rien de celle appliquée au niveau des ateliers. Toujours selon le communiqué, «l'objectif principal de cette nouvelle offre est de faciliter la réparation et l'entretien des véhicules d'une manière

rapide et efficace afin d'éviter tous litiges ou incompréhensions relatifs à d'éventuelles interventions prolongées dans nos ateliers à des moments de grande affluence. En tant que professionnels conscients de la sécurité des véhicules semi-uti-

litaires, utilitaires, et industriels commercialisés par IVAL, nos techniciens, formés pour ce genre d'activité, ont comme mission de conseiller et de répondre en toute sincérité au besoin réel de nos partenaires.

De même que nous signalons l'offre d'une prestation par Ival, à savoir un service rapide destiné à prendre en charge les opérations de révision telles que la vidange, le remplacement des filtres, le graissage de moteur ou même le lavage et ce, par des professionnels expérimentés du groupe. Cette prise en charge est à même d'assurer une garantie du constructeur et surtout une longévité du véhicule.

LSA

KIA Campagne de fidélisation : un voyage en Corée du Sud en jeu



Le client est à l'honneur chez KIA Algérie. Le représentant de la marque coréenne lance à partir du 1^{er} juillet dernier et jusqu'au 25 du même mois la troisième édition de sa campagne de fidélisation en ligne. Une opération où chaque client aura à se connecter sur le site kialgerie.com et sur la rubrique Campagne de Fidélisation Clients KIA 2015, afin de raconter sa propre expérience avec le service après-vente.

Une première exigence des organisateurs, la possession d'un véhicule KIA et le respect des standards de garantie. Et dans le communiqué de la société, il est rappelé que cette campagne est proposée initialement et organisée par la maison mère, en l'occurrence KIA Motors Corporation et a pour but de se rapprocher davantage de tous les clients KIA et de répondre à leurs attentes et aussi d'augmenter les visites au service après-vente par les clients et obtenir leur satisfaction.

On apprendra qu'à l'issue de cette campagne, un tirage au sort sera organisé le 4 août prochain pour désigner les trois heureux gagnants qui bénéficieront d'un voyage, tous frais compris, en Corée du Sud au mois de septembre prochain et leur permettre de visiter certaines usines de KIA Motors, la ville de Séoul, ainsi que la découverte de la culture et des traditions sud-coréennes.

LSA

lesoirculture@lesoirdalgerie.com

AD GLADIUM



L'an 1 après l'hégire !

Par Sarah Haidar

La question se pose : des phrases postées sur un espace virtuel par des allumés post-acnéiques menaçant un journaliste de le zigouiller au nom d'Allah, valent-elles une menace de mort claire comme celle crachée et souvent mise à exécution par les terroristes d'hier ? Ou bien ne s'agit-il pas là de simples onanismes inconséquents de quelques enragés fascinés par Daesh et dont la connaissance de leur religion chérie est aussi nulle que leur épanouissement personnel ? On peut, évidemment, se moquer de ces centaines de commentaires fielleux qui ont promis à notre confrère Abdou Semmar les pires vicissitudes dans l'art de l'assassinat islamique. Or, bien que la probabilité que ces petits aboyeurs bien tapis derrière leurs écrans passent à l'acte soit minime, ce serait du pur autisme que de croire à l'inoffensivité de ces gens-là pour la simple raison que la violence religieuse s'est toujours appuyée sur l'ignorance, l'oisiveté et l'absence de perspectives et que dans un passé récent, ceux qui ont exécuté nombre de journalistes algériens ont eu davantage besoin d'un rapide entraînement au tir et à la haine que d'un rationnement en intelligence.

Aujourd'hui que les nouvelles technologies abêtissantes alliées au contexte mondial tendent à magnifier, à héroïser, voire à érotiser l'horreur, et que les médias les plus populaires du pays décrivent Daesh comme une force de résistance à l'impérialisme et invitent régulièrement sur leurs plateaux les mascottes d'un terrorisme lâche mais dangereux, comment s'étonner qu'au-delà des menaces contre A. Semmar et, auparavant, celles ayant frénétiquement bombardé Kamel Daoud, il existe bel et bien en Algérie des centaines de jeunes rêvant de donner un sens à leur existence en prenant la défense d'un Dieu et d'un prophète ? Pourquoi ce scénario provoque-t-il autant d'incrédulité chez nos valeureux «démocrates» sous opiacés idéologiques quand on sait que le tueur de Sousse en Tunisie n'avait besoin que de quelques clics sur internet et d'un shoot de cocaïne pour aller remplir son devoir d'assassin voué au paradis ; quand on voit que les foules sont plus aptes à lyncher un non-jeûneur que de nourrir un affamé et qu'elles peuvent plus aisément subir le mépris sempiternel d'un Etat que survivre à la vue d'un mécréant ? Au même moment où ce même Etat, représenté par un ministre des Affaires religieuses jouant au baba-cool, fait semblant de combattre l'intégrisme à travers des déclarations mielleuses et des projets inféconds, il alimente aussi ouvertement le cancer islamiste pour assurer sa propre survie.

L'une des dernières prouesses du régime dans ce domaine fut celle du Premier ministre cédant devant un ancien terroriste sur l'affaire des autorisations accordées aux revendeurs d'alcool, en passant par le renvoi d'une étudiante pour motif de jupe courte, la descente de policiers dans un café en Kabylie pour raison de non-observance du jeûne, l'agression par un agent de Protection civile d'un citoyen à Boulimat pour consommation d'une bouteille d'eau pendant le Ramadhan, la réponse des gendarmes sollicités par ce dernier pour appréhender l'agresseur : «Reviens une fois qu'il t'aura massacré», etc. Et l'on ne cessera, pourtant, de répéter que le peuple algérien est profondément tolérant et qu'il n'acceptera jamais de revivre la tragédie des années noires. Oui, certainement : dans un futur proche, une bonne partie du peuple ne sera plus victime de la barbarie islamiste ; elle vivra celle-ci comme une renaissance de l'âge d'or, l'an 1 après l'hégire !

S. H.
djoum@hotmail.com

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA LITTÉRATURE ET DU LIVRE DE JEUNESSE

Rencontres littéraires, ateliers et spectacles au programme

La 8^e édition du Festival international de la littérature et du livre de jeunesse aura lieu du 23 au 29 juillet 2015. Une vingtaine de pays et 55 écrivains participent à l'événement.

Ce rendez-vous culturel tant attendu pendant la période estivale se tiendra à l'esplanade de Riadh El Feth (Alger). El Harrach, Rouiba et Cherrhell seront également les hôtes de l'événement à partir du 25 juillet. Sans oublier, bien sûr, la traditionnelle contribution du métro d'Alger pour que le Feliv aille encore plus vers le public. En prévision de la manifestation, le commissariat du festival a organisé une conférence de presse, hier, à Riadh El Feth. Azzedine Guerfi et son équipe ont dévoilé le programme de cette 8^e édition, dont les détails concernent le volet littérature et le volet jeunesse.

Dans le domaine de la littérature, le Feliv a notamment tenu à renouveler l'expérience de l'édition précédente, avec une exposition photo intitulée «Portraits d'écrivains algériens». Trois générations d'auteurs sont présentés par le photographe Kays Djilali et par la journaliste Khadidja Chouit.

L'exposition sera également abritée par le métro d'Alger. L'une des nouveautés de la présente édition, c'est la création d'un café littéraire, un nouvel espace qui réunira le public et les écrivains invités. «Le café littéraire est ouvert au public, gratuit et sponsorisé assure Azzedine Guerfi.

Toujours dans le cadre de rencontres littéraires du Feliv, il est prévu au pro-



gramme les incontournables tables rondes, débats et journées thématiques. «Le fil rouge de ces échanges est l'idée du «Retour» qui motive, en amont, le concours de la nouvelle lancée chaque année dans les trois langues : arabe, tamazight et français», précisent les organisateurs.

Ainsi, le 23 juillet, jour de l'inauguration du Feliv, un hommage sera rendu à Assia Djebar, à partir de 16h, avec la participation d'Ahmed Bedjaoui notamment. Le 24 juillet, sera également rendu hommage à André Brink, un écrivain antiapar-

theid, «décédé le 6 février 2015 à l'âge de 79 ans, le jour-même où s'éteignait la voix algérienne d'Assia Djebar». Toujours à l'esplanade de Riadh El-Feth, sont programmées d'autres rencontres littéraires avec la participation d'éminents auteurs et spécialistes de la littérature. En tout, 37 rencontres littéraires sont prévues.

Les organisateurs ont tenu, cette année encore, à reconduire les ateliers d'écriture en arabe et en français. Abdelkader Djemaï (pour le français) et Walid Soliman (pour l'arabe) sont chargés d'animer ces ateliers tournés vers les techniques d'écriture en littérature.

Quant aux concours de nouvelles, à noter que la remise des prix aura lieu le jour de clôture du Feliv, à l'esplanade. Concernant le volet jeunesse, des ateliers ludiques sont proposés aux enfants à l'esplanade et au métro d'Alger (dont les contes, les mangas, les marionnettes...). Les enfants ont également droit à leur concours : «J'écris et j'illustre mon conte de grand-mère» (dont l'atelier «La chambre des mots» est l'aboutissement).

Le jeune public pourra aussi voir de merveilleux spectacles qui le feront rêver, rire et beaucoup amuser : le petit théâtre de Blida (le spectacle «Dadaboumba»), le local à Baleine (France), Mamadou Sall (Mauritanie), la troupe Chapiteau d'Afrique... jeunes et moins jeunes sont conviés, côté spectacle, à des concerts à ne pas rater : Ali Amran, Amel Zen, Anis Benhallak, Jean Carmona et Pitit Moh (chaâbi-flamenco) seront au rendez-vous.

Hocine T.

ÉCLATS DE DOULEUR ET LA PAUVRETÉ LAISSE AUSSI SES EMPREINTES DE ABDI ABDELKADER

Récits de la vie ordinaire

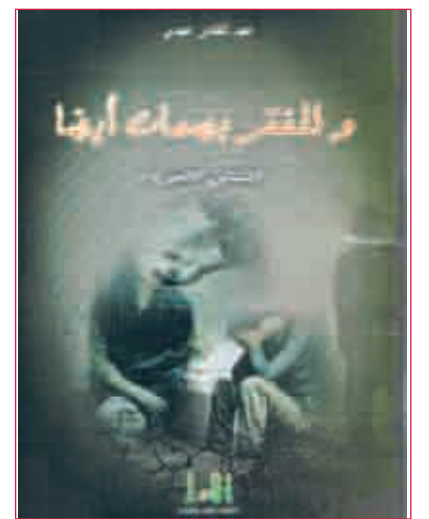
Licencié en langue et littérature arabes et juriste de formation, Abdi Abdelkader est un passionné de l'écriture. Enseignant de langue arabe dans un lycée de Draâ Ben Khedda, aujourd'hui à la retraite, Abdi Abdelkader a plusieurs cordes à son arc. Il est, tour à tour, poète avec à son actif plusieurs recueils de poésie édités ou en cours d'édition en langues arabe et amazighe, et lauréat de plusieurs concours de poésie au niveau national.

Son palmarès ne s'arrête pas là et s'étend aussi à la traduction et dernièrement, à l'écriture de nouvelles.

Éclats de douleur et La pauvreté laisse aussi ses empreintes sont ses deux recueils de nouvelles en langue arabe publiés dernièrement par la maison d'édition El Amal de Tizi-Ouzou. D'inégale densité et de profils d'écriture différents et

présentés dans une langue accessible et poétique, les textes, une vingtaine de nouvelles contenues dans les deux opus, laissent transparaître un pessimisme bien servi par le style chargé d'humour et de dérision déployé par l'auteur qui raconte des éclats de vie, des récits de la vie ordinaire qui rendent compte des mille et une infortunes des personnages, de ces êtres (en papier ?) ballotés entre le dénuement matériel et une sorte de frustration, de vacuité sentimentale et existentielle, de perte de repères dans un monde aux valeurs mouvantes et en perpétuelle mutation qui semble leur échapper.

D'apparence naïve aux allures de fausses suites, les thèmes abordés dans les deux recueils sont un prétexte pour jeter un regard critique sur la société. «J'ai volontairement choisi le ton de l'humour et de la dérision pour délivrer, sur le



mode de la fable, des messages sur les difficultés de la vie en société. Toutes les histoires racontées dans les deux recueils sont inspirés de la vie réelle ; d'autres sont le reflet de mon expérience et de mon vécu personnel», avouera l'auteur de Éclats de douleur et de La pauvreté laisse aussi ses empreintes, qui dit être sur d'autres projets d'écriture.

S. A. M.

Actucult

THÉÂTRE NATIONAL ALGÉRIEN MAHIEDDINE-BACHTARZI (ALGER)
Mercredi 8 juillet à 22h30 : Monologue *Errahla* de la Coopérative El Bahdja de Sidi Bel-Abbès. Texte de Meriem Alag, mise en scène de Tounès Aït Ali.
MAISON DE LA CULTURE ABDELKADER-ALLOULA DE TLEMCEEN
Jusqu'au 11 juillet : 9^e Festival national de la musique hawzi.
SALLE IBN ZEYDOUN DE RIADH EL FETH (EL-MADANIA, ALGER)
Mercredi 8 juillet à 22h30 : L'ONDA organise une soirée chaâbi à l'occasion de la sortie de deux coffrets de musique chaâbi, interprétés par Nacer Mokdad et Sid-Ahmed Lahbib.
SALLE EL MOUGGAR (ALGER-CENTRE)
Mercredi 8 juillet à 22h30 : Concert de Kamel Bourdib
BIBLIOTHÈQUE JEUNESSE DIDOUCHE (RUE DIDOUCHE- MOURAD, ALGER)

Mercredi 8 juillet à 22h30 : Rencontre avec le journaliste et écrivain Nouredine Louhal autour de son livre *Chroniques algéroises*, paru aux éditions Anep.
CINÉMATHÈQUE ALGÉRIENNE (26, RUE LARBI-BEN-M'HIDI, ALGER)
Mercredi 8 juillet : Cycle cinéma français. A 15h : film *Jeux interdits* de René Clément (1951). A 22h30 : Film *Ascenseur pour l'échafaud* de Louis Malle (1957).
PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA (KOUBA, ALGER)
Jusqu'au 15 juillet : Exposition d'artisanat d'art et d'objets de décoration.
Mercredi 8 juillet : Concert de Brahim Hadj Kacem (Tlemcen).
Vendredi 10 juillet : Spectacle *Algérie, ma liberté* du Ballet national.
THÉÂTRE RÉGIONAL KATEB-YACINE DE TIZI OUZOU
Mercredi 8 juillet à 22h : Pièce *Harmonica* du Théâtre régional de

Mascara.
AGORA DE RIADH EL FETH (EL MADANIA, ALGER)
Mercredi 8 juillet : Soirée malouf avec M'barek Dakhla et Fateh Rouana. Animation : Hamid Achouri.
COMPLEXE CULTUREL ABDELWAHAB-SALIM (CHENOUA, TIPASA) Mercredi 8 juillet à 22h30 : Soirée variée avec Cheb Farid, Sid-Ali Dziri, Mourad et Djamel Chir.
SALLE ATLAS (BAB EL-OUED, ALGER)
Mercredi 8 juillet à 22h30 : Concerts de la troupe El Kafila Lil Inhad (Saïda) et de la troupe d'El Mounchid Abdelouahab Belil (Alger).
MUSÉE RÉGIONAL DES ARTS ET DES TRADITIONS POPULAIRES DE MÉDÉA
Jusqu'au 15 juillet : Exposition sur le voile traditionnel *el-haik*.
GALERIE DES ATELIERS BOUFFÉE D'ART (RÉSIDENTE SAHRAOUI, LES DEUX BASSINS, BEN AKNOUN, ALGER)

Jusqu'au 31 juillet : Exposition de l'Art pictural auresien - en hommage aux deux artistes chaouis Tamine et Merzougui. Avec les artistes peintres : Lamine Azzouzi, Sofiane Dey, Mohamed Berkane et Houara Hocine.
GALERIE AÏCHA-HADDAD (84, RUE DIDOUCHE-MOURAD, ALGER)
Jusqu'au 9 juillet : Exposition de photographies «Fantasia... authenticité et patrimoine».
CENTRE CULTUREL MUSTAPHA- KATEB (PLACE AUDIN, ALGER)
Jusqu'au 14 juillet : Exposition collective d'artisanat.
PARKING D'ARDIS (PINS-MARITIMES, ALGER)
Jusqu'à la fin du mois de Ramadhan : Cirque Amar, tous les jours à 22h et à 0h10. Spectacle spécial dimanche et lundi à 0h10 (prix : 500 DA).
MUSÉE NATIONAL D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN D'ALGER (RUE LARBI-

BEN -M'HIDI)
Jusqu'au 9 juillet : Exposition «La saga de la création de la Cinémathèque algérienne» à l'occasion du cinquantenaire de sa création.
INSTITUT CULTUREL ITALIEN D'ALGER (EL BIAR)
Durant le mois d'août : L'institut ouvre une session de cours intensifs en langue italienne niveau A1. Initiation tous les jours de 9h à 13h. Inscriptions en cours.
Informations : 021 92 38 73
CHAPITEAU DE L'HÔTEL HILTON (PINS-MARITIMES, ALGER)
Jeudi 9 juillet : Spectacle de Abdelkader Secteur.
Points de vente :
- Le desk de l'hôtel Hilton (12h à 18h)
- Centre commercial et de loisirs de Bab-Ezzouar (14h30 à 18h) et (22h à 1h)
- Grand chapiteau de l'hôtel Hilton (21h30 à 00:00)
Info Line: 0670 11 11 30/ 0670 11 11 28

IL A RENOUVELÉ SON CONTRAT JUSQU'EN 2020, NABIL BENTALEB :

«Je vais continuer à progresser»



L'international algérien Nabil Bentaleb qui vient de prolonger son bail de cinq ans avec Tottenham Hotspur, a exprimé ses remerciements à son club, aux fans et à sa famille et a promis de continuer à progresser. «Je voudrais dire merci au club, à ma famille et également à tous les fans pour leur soutien», écrit Bentaleb sur son compte twitter après la signature de son nouveau contrat. Le milieu offensif international algérien Nabil Bentaleb a signé lundi soir un nouveau contrat de cinq ans jusqu'en 2020 avec le club londonien. «J'ai eu des hauts et des bas, mais plus important, j'ai beaucoup appris et je vais continuer à apprendre», a-t-il ajouté. Natif de Lille, dans le nord de la France, Bentaleb, 20 ans, a été formé au Lille OSC avant d'être intégré à l'Academy de Tottenham. Il est passé pro en 2013 et a disputé 26 matchs de Premier League la saison dernière. Sélectionné à 17 reprises avec l'Algérie, il faisait partie des 23 joueurs convoqués pour la dernière Coupe du monde, et a également participé à la CAN-2015 en Guinée équatoriale. Le club londonien avait terminé la saison à la cinquième place et a disputé la finale de la Cup, perdue face à Chelsea.

SPORTING LISBONNE

Slimani a repris

C'est lundi soir que l'attaquant international algérien du Sporting Lisbonne a repris les entraînements avec l'équipe coachée par le nouvel entraîneur, Jorge Jesus (ex-Benfica SC). Dispensé de la reprise effectuée la semaine dernière, à l'instar d'autres joueurs (le gardien portugais Rui Patrício et le Franco-Brésilien Adrien Silva) Slimani, que les médias annoncent en partance vers la Turquie où Galatasaray et Besiktas se le disputent, compte honorer son contrat jusqu'au bout.

ES SÉTIF

Pas de licence africaine pour Benlamri

La direction de l'ES Sétif en concertation avec le staff technique a décidé de ne pas octroyer une licence à la nouvelle recrue, le défenseur Djamel Benlamri. L'entraîneur de l'Entente, Kheireddine Madoui a décidé d'offrir la dernière licence africaine au latéral gauche et nouveau arrivé Farès Hachi, notamment après le départ des deux arrières gauches : Ze Ondo et Boukria, précise la même source. Du coup, Benlamri qui vient de s'engager pour un contrat de deux saisons avec l'ESS en provenance de la JS Kabylie, ne pourra pas prendre part aux matchs de la Ligue des champions d'Afrique.

FOOTBALL

LE VICE-PRÉSIDENT DE L'USM ALGER, REBBOUH HADDAD, L'A CONFIRMÉ

Georges Leekens attendu à Alger la semaine prochaine

● L'USM Alger tient finalement son entraîneur étranger tant recherché en la personne du Belge, Georges Leekens, ancien sélectionneur national, attendu à Alger la semaine prochaine, soit après la rencontre USMA-AI-Merreich du Soudan, prévue ce vendredi, comptant pour la 2^e journée des poules de la Ligue des champions d'Afrique.

«C'est un entraîneur auquel nous tenons toujours, il sera en principe à Alger après le match d'Al-Merreich pour approfondir les discussions et éventuellement finaliser son engagement», a affirmé à l'APS Rebbouh Haddad, vice-président de l'USM Alger. Depuis le limogeage d'Otto Pfister, en mai dernier, le club de Soustara est resté sans entraî-



Photos : DR

neur en chef. La direction du club avait alors confié la mission au trio Zeghdoud-Meftah-Hadji

Adlène qui a assuré le maintien en plus de Miloud Hamdi qui a renforcé le staff technique. Et pendant ce temps là, Haddad et son comité directeur ont épluché une vingtaine de CV et entré en contact avec plusieurs techniciens étrangers dont Jean-Michel Cavalli, Elie Baup, Franck Dumas, Rolland Courbis... et Georges Leekens. Celui-ci, a d'ailleurs, démissionné de son poste de sélectionneur de la Tunisie pour vraisemblablement dire oui à Haddad.

UN TRIO D'ARBITRES MALIENS POUR USM ALGER-EL MERREIKH

La vente des billets vendredi entre 14h et 19h

La direction de l'USM Alger a fixé pour vendredi, de 14h à 19h, la vente des billets du match face à El-Merreich du Soudan prévu pour le même jour (22h30) au stade Omar-Hamadi de Bologhine (Alger) comptant pour la 2^e journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique. Selon la même source, l'opération de vente de 8 000 tickets se déroulera au niveau des guichets du stade en question, alors que l'ouverture des portes se fera à partir de 21h. Un trio d'arbitres maliens a été désigné pour officier cette rencontre. Il s'agit de l'arbitre central, Mohamed Keita et des assistants : Bala Diarra et Drissa Camori Niari.

Près de 10 entraîneurs en cinq ans

L'USM Alger aura consommé en cinq ans, sous l'ère des Haddad, près de dix entraîneurs à commencer par Nouredine

SELON LUI, LA DIRECTION DU MC OUJDA N'A PAS MANQUÉ À SES OBLIGATIONS

Aït Djoudi dément toute velléité de départ

L'entraîneur algérien du MC Oujda, Azzedine Aït Djoudi, est toujours en poste à la barre technique du club marocain de première division. Une semaine après avoir entamé ses fonctions avec sa nouvelle équipe, plusieurs sites spécialisés, relayés par la presse locale, annonçaient un désaccord entre le technicien algérien et la direction du club oujda. Selon l'ex-coach du MCEE contacté par nos soins, hier, «tout se passe comme prévu. Je poursuis la préparation d'intersaison suivant les objectifs arrêtés. Aucun problème d'une quelconque nature n'est venu entraver ma mission», précise Aït Djoudi pour qui «les informations publiées récemment ne sont que le fruit de l'imagination de certains relais de managers de joueurs». Selon les médias marocains, le nouvel entraîneur du MC Oujda n'aurait pas apprécié la manière avec laquelle la direction a opéré le recrutement, notamment celui de deux joueurs. Une version démentie par Aït Djoudi qui a, par ailleurs, nié l'existence de divergences à ce sujet. Dans leur livraison d'hier, des titres de la presse marocaine ont évoqué la programmation, hier, d'une «réunion décisive entre Aït Djoudi et le président du MCO, Khalid Bensaria». Une information également démentie par Aït Djoudi (48 ans) qui avait déjà entraîné le MC Oujda lors de la saison 2004-2005. «J'entretiens d'excellents rapports avec les membres de la direction du MC Oujda et je ne vois pas d'où viennent ces informations erronées et dont l'objectif est de saper le moral de l'équipe», conclut-il. **M. B.**

MO BÉJAÏA

Ikhlef «satisfait» du stage de Tunisie

● Le président du MO Béjaïa, Aboubakeur Ikhlef, a exprimé sa satisfaction du stage préparatoire qui se déroule actuellement à Aïn Drahem en Tunisie en vue de la saison 2015-2016.

«Le stage se déroule dans les meilleures conditions. Les joueurs ont bien adhéré à la méthode de travail du nouvel entraîneur Geiger, et tout le monde est animé d'une grande volonté pour réussir cette période préparatoire», a affirmé à l'APS le premier responsable du MOB. La formation des Crabes se trouve en Tunisie depuis le 25 juin pour un premier stage qui s'éta-

lera jusqu'au 14 juillet. Pour leur premier match amical, les Béjaouis ont largement battu dimanche soir le club tunisien du Corail Sportif de Tabarka (5-0).

«Notre ambition est de réaliser une belle saison, comme la précédente qui a vu le MOB terminer vice-champion et décrocher la Coupe d'Algérie. La saison prochaine se présente sous le signe de la confirmation», a-t-il ajouté.

L'équipe du MOB enchaînera après les fêtes de l'Aïd Al Fitr par un second et dernier stage toujours en Tunisie. Côté recrutement, le MOB est très actif en engageant jusque-là 10 joueurs:

USM BEL-ABBÈS

Zenasni, cinquième recrue

Le milieu de terrain du WA Tlemcen, Hmida Zenasni, est devenu la cinquième recrue estivale de l'USM Bel Abbès après avoir signé un contrat de deux ans. Zenasni a préféré changer d'air après la descente de son équipe en division amateur (Groupe Ouest), la deuxième en l'espace de trois saisons.

L'USMBA a traversé une conjoncture difficile née de l'échec de son équipe, qui a conduit à la démission du prési-

dent du club Yahia Amroun. La nouvelle équipe dirigeante, à sa tête le revenant Djilali Bensenada, fait face à des difficultés énormes pour mener son recrutement. Ce n'est qu'à partir de la semaine passée que l'opération de renouvellement des contrats et engagement de nouveaux joueurs a commencé. Le latéral droit, Hichem Aoulmi (ex-ES Sétif), le gardien de but, Mohamed Ghalem (ex-NA Hussein Dey), le milieu de terrain

Yahia Laâbani (USMM Hadjout) et le défenseur central Mohamed Amine Aouamri (ex-MC Oran), étaient les premiers à avoir rejoint l'effectif de l'USMBA qui sera dirigé par l'entraîneur tunisien Mouaz Bouakaz. La direction du club de l'Ouest négocie actuellement avec d'autres éléments, à l'image de Laâmoury Djediat, Illyés Sidhoum (CR Belouizdad) et Nouredine Deham (ASO Chlef), apprend-on de même source.

HANDISPORTS

QUALIFICATIONS POUR LE TOURNOI DE GOAL-BALL DES PARALYMPIQUES-2016

Une participation record attendue au Championnat d'Afrique

● Neuf sélections nationales chez les messieurs et cinq chez les dames, dont l'Algérie, ont rempli les premiers engagements de participation aux Championnats d'Afrique de goal-ball, prévu en Algérie du 20 au 27 novembre 2015, qualificatifs aux Jeux paralympiques de Rio-2016.

Outre l'Algérie, les équipes engagées sont celles d'Égypte, Maroc, Rwanda, Ghana, Centrafrique, Congo, Cap Vert et Tchad, pour les hommes, et Algérie, Égypte, Ghana, Congo et Cap Vert pour les dames. «Après le 20 mai dernier, délai de rigueur pour la réception des premiers engagements des pays participants aux deux rendez-vous d'Alger, nous avons reçu les confirmations d'engagement de neuf nations chez les hommes et cinq en dames y compris l'Algérie», a déclaré le directeur technique national (DTN), Zoubir

Aichaïne, ajoutant que la seconde opération, qui devrait se terminer le 20 août prochain, est en cours. La qualification pour les



Photos : DR

derniers paralympiques de Londres avait réuni les pays africains et ceux de l'Océanie dans un tournoi organisé en Australie. L'Algérie avait arraché le seul ticket qualificatif en battant l'équipe du pays hôte. Outre l'Algérie, championne d'Afrique en titre, la compétition (disputée en aller et retour) avait regroupé l'Australie (championne de l'Océanie) et la Nouvelle-Zélande (vice-championne), alors que l'Égypte avait déclaré forfait en dernière minute. Pour les qualifications aux JP de Rio-2016, l'IBSA a décidé de séparer les continents afin d'assurer la présence d'au moins une nation par continent au rendez-vous de

Rio au Brésil. «De toutes les façons, nous serons prêts pour accueillir le nombre qu'il faut au championnat d'Afrique. Pour l'instant, nous faisons le nécessaire et nous attendons les confirmations finales de participation des pays dont la date limite est fixée au 20 août prochain», a assuré le DTN.

En marge de ces championnats d'Afrique (hommes et dames), prévus à la salle de OMS de Chéraga (Alger), l'IBSA (l'Association internationale des Sports pour visuels) a demandé la collaboration du Comité d'organisation des deux compétitions pour la tenue de stages de formation pour arbitres et entraîneurs en

prélude des deux tournois. «L'IBSA a demandé notre collaboration pour l'organisation des stages de formations pour les officiels (chose qui se fait avant le début de chaque tournoi de grande envergure). C'est généralement, deux jours à trois jours avant le coup d'envoi des compétitions que ces stages sont organisés, donc, il n'y aura aucun problème là-dessus», a conclu Aichaïne.

Concernant les championnats d'Afrique (hommes et dames) de handibasket que l'Algérie abrite aussi, du 28 octobre au 8 novembre et qui qualifient les sélections championnes aux Jeux paralympiques de Rio-2016, aucune information sur les participants n'est parvenue à ce jour à la Fédération algérienne handisport (FAH).

«Sur ce dossier, et selon l'usage, les confirmations de participation aux compétitions régionales et continentales sont envoyées directement à l'instance internationale (IWBF) qui se charge d'envoyer aux pays organisateurs une copie de l'engagement de participation des sélections. Pour l'instant, nous avons eu une copie de la notification du Maroc», a fait savoir le directeur technique national.

CHAMPIONNAT ARABE U16 (DEUXIÈME JOURNÉE)

L'Algérie s'impose face à Oman

La sélection algérienne de basket-ball des moins de 16 ans a battu son homologue omanaise sur le score de 55 à 41 en match comptant pour la seconde journée du Championnat arabe de la catégorie qui se déroule en Égypte. L'équipe algérienne avait perdu son premier match devant une sélection d'Alexandrie sur le score de 65 à 59. Lors de la troisième journée prévue ce mardi, l'Algérie croisera le fer avec l'Arabie Saoudite qui a été dominée par la Tunisie 59 à 38 dans l'autre rencontre du groupe A. Dans le groupe B, l'Irak a disposé des Emirats arabes unis (63-45). De son côté, l'Égypte (pays hôte) a battu difficilement le Liban (72-70). Les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour les demi-finales de la compétition qui se poursuivra jusqu'au 12 juillet.

RETENU PAR LA FIBA POUR L'AFROBASKET 2015

Si Youcef : «un honneur pour tous les arbitres algériens»



Plus jeune arbitre (33 ans) retenu par la Fiba Afrique pour le Championnat d'Afrique des nations messieurs (Afrobasket 2015), qui se déroulera en Tunisie du 19 au 30 août, Si Youcef Sofiane affirme qu'à travers lui, c'est tout le corps arbitral algérien qui est honoré. «Je suis content d'être retenu par la Fiba pour le prochain Afrobasket ; c'est un honneur pour tous les arbitres algériens», nous a-t-il déclaré.

Après avoir dirigé 8 rencontres lors de la dernière édition du championnat d'Afrique des clubs champions de basket-ball à Tunis en décembre dernier, la commission d'arbitrage de la Fiba Afrique, apparemment satisfaite de la prestation de l'Algérie, l'a reconduit pour l'Afrobasket 2015 parmi la liste des 16 arbitres retenus dont deux Européens. «J'espère être à la hauteur et représenter dignement le corps arbitral algérien à qui il faut rendre un grand hommage. D'ailleurs, je félicite les 8 arbitres qui ont réussi leur formation à l'issue du stage international d'arbitres de zone organisé par la FABB en juin dernier. Ce qui permettra aux jeunes d'assurer la relève», a-t-il souligné en remerciant au passage les différents membres de la fédération, de la commission d'arbitrage de la FABB et ceux de la DTN.

Ahmed Ammour

CYCLISME

Hichem Chaâbane suspendu 18 mois pour dopage

Le coureur algérien Hichem Chaâbane de l'équipe Cevital, vainqueur du maillot orange du Grand Tour d'Algérie cycliste 2015, contrôlé positif à deux substances interdites, a été suspendu pour une durée de 18 mois. «La commission nationale antidopage relevant du ministère de la Jeunesse et des Sports a suspendu l'athlète Hichem Chaâbane pour une durée de 18 mois de toutes compétitions et manifestations sportives nationales et internationales», a indiqué l'instance fédérale. Cette décision prend effet à partir du 22 avril 2015, date de la suspension prononcée à l'encontre du coureur par la Fédération algérienne de cyclisme. «Une copie de cette décision a été adressée à l'intéressé, à l'Union Cycliste Internationale et à l'AMA (Agence Mondiale de lutte contre le dopage)», a-t-on ajouté. Dans le cadre de la procédure et conformément à la réglementation, Hichem Chabaâne a été auditionné par la commission qui a également étudié avec intérêt le dossier médical présenté par le cycliste. Les analyses urinaires effectuées par le laboratoire parisien de Chatenay Malabry, sur deux prélèvements du même cycliste, avaient révélé la présence de deux substances interdites. Agé de 26 ans, Hichem Chaâbane s'était illustré lors de la cinquième édition du GTAC-2015, en remportant six victoires sur les dix épreuves inscrites au programme de cette compétition.

ATHLÉTISME : MONDIAUX-2015 CADETS

L'EN espère décrocher «un maximum de finales» à Cali

Les neuf athlètes composant la sélection algérienne cadette d'athlétisme participeront aux Championnats du monde 2015 de la catégorie, du 15 au 19 juillet courant à Cali (Colombie), avec l'ambition d'atteindre «un maximum de finales», selon une source de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). «Le stage bloqué que nous effectuons à Alger (du 26 juin au 8 juillet, ndlr) a été une totale réussite. Nos athlètes présentent un meilleur niveau par rapport à celui qu'ils avaient au début de la préparation», a affirmé à l'APS le directeur des jeunes talents de la FAA, Djamel Belaïd. Le 2 juillet dernier, pour jauger les capacités de la sélection algérienne après une semaine de préparation, les entraîneurs nationaux ont soumis les neuf

athlètes concernés par les prochains championnats du monde en Colombie à toute une série de tests et les résultats ont été «très concluants». «Pendant ces tests, Abderezak Abed a amélioré son chrono de 4 secondes sur 3 000m plat, au moment où Anis Bensititi, pourtant spécialisé dans le 1 500 mètres, a bouclé le 800m en 1:57.00, qui est un très bon chrono. Même les autres athlètes ont montré de belles choses et c'est de bon augure», a ajouté la même source. La sélection algérienne, en stage bloqué depuis deux semaines à Alger, embarquera pour la Colombie tard dans la soirée d'aujourd'hui suivant le plan de vol : Alger-Francfort-Bogota-Cali. Les jeunes Algériens seront donc à pied d'œuvre six jours avant le coup d'envoi de la

compétition. Une période qu'elle «mettra à profit pour s'adapter au climat local», mais aussi «à apporter les derniers réglages à sa préparation» a ajouté Belaïd, qui fera office de chef de délégation en Colombie. Les 9 athlètes qui composent la sélection algérienne des cadets sont : Ali-Benat Foad (400m haies), Bakhtaoui Akram (400m haies), Tahar Lazhar (800m), Anis Bensititi, Mohamed Bouaziza (1 500m), Ali Djoudar, Abderezak Abed (3 000m plat), Mohamed Ghalem (2 000m steeple), Saïd Touche (marche). Ces athlètes ont été retenus pour les Championnats du monde 2015, à Cali, après avoir réalisé les minima nécessaires lors du championnat national (cadets/juniors) disputé du 14 au 16 juin à Béjaïa.

JEUX DU PACIFIQUE

Micronésie, maxiraclée

La Micronésie a été humiliée 46-0 mardi par le Vanuatu pour son dernier match des jeux du Pacifique en Papouasie-Nouvelle Guinée, qu'elle quitte après avoir encaissé 114 buts sans en marquer un seul... en trois rencontres. Malgré les tentatives de son sélectionneur australien Stan Foster pour motiver les troupes écrasées 30-0 par Tahiti en ouverture du tournoi, l'équipe de Micronésie a été balayée 38-0 par les Fidji et finalement atomisée 46-0 par le Vanuatu, 200^e nation au classement Fifa. La Micronésie, elle, n'est pas affiliée à la Fifa, mais Foster espère que les responsables de la Fédération internationale rattachent rapidement l'archipel à la confédération asiatique. «S'ils le font, cela nous amènera une assistan-

ce technique et tout ce qui vient avec. Ce serait un énorme coup de pouce», a expliqué Foster. Avec 16 buts à lui tout seul mardi, l'attaquant de Vanuatu Jean Kaltack a été propulsé en tête du classement des buteurs. Selon les organisateurs des jeux du Pacifique, cette victoire de Vanuatu est la plus large de l'histoire du football. Mais la Micronésie n'étant pas membre de la Fifa, ce record ne devrait pas être homologué. La plus large victoire officielle en match international est celle de l'Australie face aux Samoa : 31-0 en 2001. Affublés dès lors du titre de pire équipe de l'histoire du foot, les Samoa ont attendu 10 ans pour décrocher leur première victoire en battant les Tonga en 2011.

LE SOIR DE L'IMMOBILIER

APPARTEMENTS

Vends appartement F3 de 62 m2 au RDC en plein centre d'Alger, au 03, rue Lemercier, Alger, avec accessibilité à tous les services, stationnement, garantie, conviendrait parfaitement pour une activité professionnelle ou habitation, voisinage tranquille.
Prix : 11 000 000,00 DA négociable. -
Contactez : 0674 74 88 29

Société de promotion immobilière commercialise des appartements de haut standing, de types F3, F4, F5, dans une résidence gardée, à Chéraga.
N° tél.: 0559 122 101 F488

Dély-Ibrahim, vend bel F3, 1^{er}, 85 m2, 3 façades. Px 1 620 u. - 0550 575 023 F140386

Vds F2, acte, Zéralda. - 0783 081 401 F140355

Particulier vend en semi-fini immeuble à usage d'habitation à Harouza (Tizi-Ouzou), bâti 225 m2 sur parcelle de 375 m2 sur 3 niveaux +

RDC et garage, toutes commodités (élect., gaz, eau). Tél.: 0663 11 81 10 F10013/B13

LOCATIONS

Annaba - A louer immeuble récent de 4 étages, actuellement occupé par l'INSIM, situé sur le boulevard du 1^{er}-Novembre ou sont situés banques nationales et étrangères, assurances et palais des finances. Libre à partir du 1^{er} juillet. Tél.: 0771 57 83 24 NS

Particulier loue à Tizirt-sur-Mer bungalows F3 meublés (pied dans l'eau) durant les périodes suivantes : 1. Session de 14 jours du 19/07/15 au 01/08/2015 - 2. Session de 14 jours du 03/08/15 au 16/08/2015 - 3. Session de 14 jours du 18/08/15 au 31/08/2015 - 4. Du 02/09/15 au 30/09/2015 (en week-end, semaine, petits-séjours). Tél.: 0560 41 10 31 F10021/B13

Particulier loue à Cap-Djinet (Ouled-Bounoua), F2 et F4 (pied dans l'eau), meublés, toutes commodités (week-end, semaines, séjour). Tél.: 0777 32 94 64 F10022/B13

Khelifa-Boukhalfa, loue bel F4, 7^e, asc., v. sr mr. Px 6 u. - 0550 575 023 F140386

VILLAS

Vends carcasse à Bouzaréah, à proximité du lycée Petit-Bois, surface 590 m2, 7 niveaux. Tél.: 0771 65 27 20 NS

TERRAINS

V. 180 m2, Birtouta, 2 faç., déc. 110 u. - 158 m2 Birtouta 450 u. - 350 m2 Bouzaréah, 700 u. - 300 m2, 3 faç., 1 400 u. + F3 Cherchell, 400 u., PV. T.: 0553 58 29 13 F

LOCAUX COMMERCIAUX

Vends local, 130 m2, situé au 124, rue Didouche-Mourad, Alger. Téléphone : 0551 20 22 06 NS

Vds local 315 m2, Ben-Aknoun, Alger. - 0559 88 18 78 F140351

PROSPECTIONS

Cherche location F1, F2, F3, F4, Alger. - 0771 77 55 16 F140388

Cherche terrain, appar., à Chevalley, Bouzaréah. - 0555 14 11 63 F140385

Cherchons location villa A/piscine, apparts meublés, espace bureau 700 m2 sur Hydra, El-Biar, B.-Aknoun, D.-Ibrahim, Les Sources - 0550 64 37 97 F140336

Entreprise de bâtiment, cherche pour ces chantiers à Alger, une location longue durée de 2 grues à montage rapide (ENMTP ou équivalent). Longueur de flèche 18 m Début du contrat (1^{re} semaine de juin) Contact : 0560 93 30 53 N.S.

NECROLOGIE

PENSÉES

En ce mois sacré du Ramadhan, 10 années déjà depuis que nous a quittés à jamais notre cher et regretté père pour un monde meilleur

Tali Md-Ourabah

Sa femme, ses enfants, Madjid, Hamid et Achour demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée pour lui et prient Dieu de l'accueillir en Son Vaste Paradis.

Ton fils Madjid. F10023/B13

En ce triste jour du 7/7/2009, nous a quittés notre cher et regretté père, grand-père

Doumane Outoudert

laissant derrière lui un vide que nul ni personne ne pourra combler.

En ce triste et douloureux souvenir, ses enfants demandent à tous ceux qui l'ont connu, aimé et apprécié d'avoir une pieuse

pensée à sa mémoire et prient Dieu le Tout-Puissant de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis.

Repose en paix, très cher père. F119887/B13

Triste et douloureuse fut pour nous la journée du 5 juillet 2008 où nous a quittés à jamais notre cher et regretté père, grand-père

Ouarem Med Akli

Tu sera toujours présent dans nos esprits et vivant dans nos cœurs.

En ce douloureux souvenir, sa femme Ouardia, ses fils Ali, Hocine, Amar, Nacer, ses filles Ouiza, Djamilia et Nora, ses petits-enfants, ses belles-filles, demandent à tous ceux qui l'ont connu, aimé et apprécié d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.

Que Dieu le Tout-Puissant lui réserve une place parmi les siens.

Repose en paix, très cher père.



SOS

Un invalide 100 %, âgé de 49 ans, cloué au lit depuis 2010, marié et père de 3 petites filles, souffre de cancer de rectum à 4 cm de la M.A classé T3, problème digestif grave et rare, ayant subi 5 interventions sans succès et porte des couches et ceinture au ventre à vie et des douleurs immenses permanentes, et sa femme qui souffre d'une maladie chronique (asthme), demande à toute âme charitable une aide pour achat de couches et lingettes. - 0556 44 26 93



AVIS DIVERS

Vous voulez réussir la tessdara de votre fille ? Vous voulez que ce jour soit le plus beau jour de sa vie ? Faites appel à une professionnelle au : 0554 92 23 08 NS

Réparation climatiseurs, machines à laver, frigidaire, à domicile. Tél.: 0770 22 06 28 - 0662 63 19 23 NS

Pas d'argent disponible en ce moment, et vous voulez équiper votre maison le plus tôt possible : **SARAH Rouiba**, leader du crédit en Algérie, vous offre : meubles & électroménager le tout à crédit sur 24 mois, livraison immédiate. Contactez-nous au : 0550 969 753 - 0560 030 599 - 79, av. 1^{er}-Novembre, Rouiba, Alger. F498

OFFRES D'EMPLOI

Salon de coiffure situé à Dély-Ibrahim cherche coiffeuse qualifiée. Téléphone au : 0540 02 53 67 NS

Crèche privée à Beni-Messous cherche éducatrice diplômée dans différentes sections (moyenne et grande section) maîtrisant la langue française et l'arabe pour la rentrée 2015/2016. Veuillez nous contacter au 0550 41 55 28 NS

Société spécialisée dans le traitement des eaux, sise à la zone d'activités de Dar-El-Beïda, recrute une assistante commerciale, des représentants commerciaux et une chimiste. Exigences des

Vds équip. dentaire complet, instrumentation, produit. Tél.: 0662 03 43 75 F140381

Achète tableaux, statues et vieux objets. - 0555 85 97 95 F140378

Loue licence taxi Alger. - 0664 40 76 38 F140351

Equipez votre maison le plus rapidement possible. **Le But Electroménager**, leader du crédit en Algérie, vous propose : Meubles & Electroménager le tout à Crédit sur 24 mois, livraison immédiate. Contactez-nous au 056007 11 92 - 056007 12 96 - 021 83 78 37 - 021 83 98 39 F140374

postes : - Diplômes universitaires. - Maîtrise de l'outil informatique et du français. - Expérience dans un poste similaire, et disponibilité immédiate. - Env. CV : waterlaw115@gmail.com F140371

Entrep. d'électricité recrute 2 électriciens + 1 chef d'équipe électr. avec expérience et permis de conduire. Lieu de travail Alger et environs. Prise + hébergement + assurance. Malhonnête, veuillez s'asténer. Faxez au : 023 92 71 91 F10016

«Motel Soltani», situé à 10 km de Tizi-Ouzou, cherche : gérant - chef de rang. Faxez vos CV au n° : 026 18 04 28 - Tél.: 0560 98 08 85 F10014/B13

CYLKA - Soins à domicile

• **Ambulance 24h/24** •
A votre disposition et assurés par une équipe médicale et paramédicale qualifiée

• Consultation médicale • Kiné • Soins infirmiers, post-opérateurs • Prélèvements, analyses et résultats • Conseil, orientation, accompagnement aux hôpitaux d'Alger • Garde-malades.

Appelez-nous au : 0550 40 14 14

Meubles & électroménager ! Tout crédit. - Enlèvement sans paiement. - 24 mois crédit sans intérêts. - Livraison immédiate. -

Expo : Ô MARKET/SOLI - 16, rue H-B-Bouali. - Tél.: 0560 93 94 80/81 F456/B1

RÉPARATION

machines à laver, réfrigérateurs, climatiseurs, à domicile. Tél.: 0553 00 07 48 - 0770 10 41 36 NS

Réparation TV à domicile, toutes marques.

Tél.: 0772 89 17 22 - 0776 33 88 56 NS

AVIS DE RECHERCHE

M. Kriba Ali, domicilié aux Eucalyptus, cité AADL, Bt n° 6, appt n° 11, daïra de Baraki, cherche demi-frère, né en France en 1951, de père algérien et de mère française. Nom du père Kriba Grine. - Pour tout renseignement, veuillez contacter cette adresse. - Tél.: 0771 26 68 27

Restaurant à Alger cherche **cuisinier, aide-cuisinière**. Tél.: 0540 62 50 40 NS

SOIR DE LA FORMATION

FORMATION MÉDICALE ECG, ÉCHOCARDIOGRAPHIE. - Pour plus d'information, veuillez nous contacter sur notre site web : contact@imfsalgerie.com - Mob.: 0774 22 17 75 - Fax : 021 30 05 32 F140310

LES STAGES DE BEAUTÉ ACADEMIE : Formation esthétique septembre, formation coiffure septembre, beauté du regard 13 et 14 juillet, maquillage 1^{er} juillet, initiation et remise à niveau esthétique 1^{er} juillet. Tél.: 021 68 17 70 - 0556 82 46 36 F455

SOS... SOS... SOS...

Malade cherche, très urgent, médicament : NORDILET 5 mg/1,5 ml. Tél.: 0557 27 32 46

Enfant malade cherche des couches 3^e âge. Contacter Tél.: 0553 41 39 11

Malade cherche couches pour adultes. Tél.: 0550 31 24 35
Urgent : petite fille de 6 ans, malade (tumeur du rein)

cherche médicament : ACTIMONYCINE D, 5 mg, 1,1 cc - Contacter M. Mokhtari au : 0553 57 13 34

Digressions ramadanesques

Il fait très chaud, c'est le cas de le dire. Je dirais même mieux : il fait très chaud. Les Dupont et Dupont n'auraient pas mieux dit. Enfin, la canicule tape notre crâne et notre portefeuille, comme le forgeron taperait sur son enclume pour redresser un bout de fer tordu. Il fait tellement chaud qu'on aimerait que notre ombre ne nous suive pas ; qu'elle se mette au-dessus de nous comme une ombrelle. Là, il sera inutile de porter la m'dhalla ou le bob des pêcheurs.

Une ombre, notre propre ombre, sur nos têtes, ce sera le pied ! Je digresse. A tellement digresser, j'oublie la soif qui tance mon cerveau. Alors je bouge. Je vais de-ci de-là. Alger. Boufarik. Azazga. Cap-Djinet. Fréha. Re-Alger. Et ainsi de suite ! Ce jour-là, à Alger, à la rue de la Lyre exactement, désolé je n'ai pas retenu la nouvelle appellation, j'ai confirmé ce que j'ai toujours mis dans mon esprit, à savoir l'absence de la culture de la propreté. Ce que j'ai fait à la rue de la Lyre ? C'est simple : je m'étais mis dans la tête de m'offrir un bleu de Chine, communément appelé «Shanghai». Oui, un bleu. A l'image d'El-Badji, Allah yerrahmou. Ou comme El Meskouid, que Dieu lui prête longue vie. Salut Abdelmadjid ! Un porteur de bleu, spécialiste de ce costume qui nous vient de loin, m'a gentiment orienté vers cette houma. Car il faut dire, les «bleu» qui se font ici, chez nous, ne valent pas le prix demandé. Question de tissu ! De qualité de tissu !

A la rue de la Lyre, j'ai trouvé mon bonheur. Que voulez-vous, durant le mois de Sidna Ramadane, nous portons en nous l'envie comme une femme enceinte. Pour moi, c'est le bleu de

Chine ! Je l'ai acheté. Oui, oui, je l'ai acquis. Avec un arrangement, s'il vous plaît ! Avez-vous remarqué cette nouvelle politique commerciale ? Dès qu'on met le pied dans une boutique de fringues, le vendeur vous accueille avec un sourire aussi grand que l'envie de vous plumer. Puis, vous entendez dire : «N'saèdek ya kho ! Fiha l'arrangement ! Marchandise louxe...» Autres temps, autres mœurs !

Ce jour-là, j'avais pris la décision de me farcir cette rue commerçante, qui grouille de monde qu'un claustrophobe devrait éviter. Il y a de tout : des fringues, des savates, des espadrilles, des CD piratés (surtout ceux d'Amar Ezzahi), des jouets... Mais aussi des fruits et légumes. Une ambiance méditerranéenne ! Mais malheureusement, une montagne d'immondices de tout genre vient falsifier le plaisir de ce mode de marché. A la criée, souvent !

Des immondices de toute nature : des épiluchures, des fruits pourris, du pain rassis, de la galette, des légumes. Une montagne d'immondices au beau milieu du marché et à l'entrée d'une mosquée. Sans que cela dérange personne. Ni les commerçants qui vendent à qui mieux mieux. Ni les riverains. Ni les prieurs. Apparemment ni la municipalité. J'ai vu la même chose (horrible chose !) à Boufarik. Qu'y suis-je allé faire à Boufarik ? Oh, pas pour acheter la belle orange d'antan ! La révolution agraire est passée par là. Et le béton a fait le reste ! De la zalabia boufarikoise, pardi ! N'oublions pas que nous sommes en plein Ramadhan.

Oui, j'en ai achetée. De la cherbet ? Non. Je n'ai pas osé. Boufarik est une

ville triste à mourir. A telle enseigne que le centre-ville, large à souhait, héritage de la colonisation, se laisse pousser des herbes folles sur ses joues. Puis, j'ai cru voir ressusciter l'oued El-Harrach à Boufarik. C'est quoi ce canal d'eau noirâtre qui accompagne la sortie du visiteur ? Et ce marché, fait de bric et de broc où des immondices agressent le regard du curieux, a-t-il sa place là-bas ? Je ne le pense pas. Jusqu'à cette zalabia qui ne m'a pas rappelé celle que j'achetais, à Boufarik justement, dans les années soixante-dix. Mais il faut dire que les belles choses d'antan ont fichu le camp de ce pays !

Cap-Djinet n'a pas gardé le côté naturel d'un littoral beau à couper le souffle. Souanine ne propose plus aucun accueil. Je n'irai plus offrir mon corps flasque à ce rivage verdoyant. Je ne sentirai plus la piquûre du soleil à son zénith. Je ne peux que constater le massacre d'une mémoire blessée dans sa recherche de ce qui fut. Je pousse un peu plus loin l'aventure. Les checkpoints sont encore en activité. La décennie noire est passée par là aussi.

Cap Djinet n'est plus ce petit village balnéaire ; il a trop appuyé son développement sur le béton, au point où la rue principale a pris l'allure d'une venelle. Waouh, l'angoisse me prend à la gorge. Un peu plus loin, un port qui ne ressemble pas au port que Google propose pour nous boucher un coin empêche, désormais, la houle de faire ses cabrioles.

Un chalutier, chétif comme un mensonge, mouille ses attentes. J'ai été tenté par un plongeon dans cette mer d'huile : sauf que je n'ai plus la certitude d'antan. Désormais, je vois les choses avec un œil beaucoup plus critique. Je n'arrive plus à faire des concessions adolescentes. L'âge est un prof assidu, il est le meilleur des diplômés. A un empan de Fréha, aux Aghribs, une décharge publique profite de la complaisance de l'homme pour surprendre la mer par sa position. Pourquoi ouvrir une décharge pour tenter de la cacher maladroitement par des tonnes de terre et autres gravats ? Où êtes-vous, Monsieur le Maire ? Vous voyez certainement de quel site je parle : simplement, une agression écologique.

Ramadhan m'inspire ces digressions. J'aurais bien aimé faire état de



Youcef Merahi
merahi.youcef@gmail.com

mes lectures, d'autant qu'Alibey (salut Dahmane !) a rempli ma besace de livres. Yasmina Khadra nous dépeint, avec le style que je lui connais et sa verve coutumière, la dernière nuit de Kadhafi ; puis, je retrouve mon ami Anouar Benmalek qui reprend son questionnement sur l'histoire humaine.

Après les morisques dans O Maria, il plonge son regard de matheux dans l'Allemagne hitlérienne et le processus machiavélique de la Shoah. La poésie, orpheline par destination, a toqué à ma porte : trois recueils de poésie de poètes d'envergure. D'abord, Hamid Nacer-Khodja qui ose enfin sortir de sa dune, Mohamed Sehaba – silencieux à partir d'Oran la belle, propose également ses pérégrinations intérieures et, sans oublier, Bachir Mefti qui trace, comme Jean Sénac, une révolution avec amour. Zut, j'ai failli oublier Hacène Ababsa qui du stéthoscope va vers les délires de la plume poétique. J'y reviendrai certainement dans une autre chronique. En attendant, je porte mes angoisses – sous forme de digressions ramadanesques – juste pour dire que l'Algérie a besoin d'une douche immémoriale.

En attendant le grand bain, vogue la galère ya Mohand U Chavan !

Y. M.

DÉCÈS

La famille Abachi de Guenzet, d'Alger, de Boumerdès, de Paris et Londres, les familles Aliane et Smati ont l'immense douleur de faire part du décès de leur frère, époux et père Abachi Ahmed dit Hamimi appelé à Dieu hier 7 juillet 2015.

La levée du corps aura lieu aujourd'hui à 12h15 au domicile mortuaire sis n°3, lot du stade Birkhadem Alger. L'enterrement aura lieu au cimetière de Garidi.

«A Dieu nous appartenons à Lui nous retournons».

CONDOLÉANCES

Les membres fondateurs, la rédaction et l'ensemble du personnel du *Soir d'Algérie* ont appris avec une immense tristesse le décès de

Abachi Ahmed dit Hamimi

frère de leur collègue et ami Lahcène Abachi.

En cette pénible circonstance, ils lui présentent leurs plus sincères condoléances et le prient, lui et sa famille, de trouver ici l'expression de leur profonde sympathie.

Que Dieu accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
@hakimlaalam



Peugeot veut bénéficier des mêmes avantages que Renault en Algérie.

Tout un Symbol !

Le projet de loi criminalisant les violences faites aux femmes n'a pas été abandonné. C'est le patron du Sénat qui le dit. Il précise que ce projet de texte sera examiné à temps, lors de la prochaine session, celle qui vient de se terminer ayant été consacrée à d'autres textes «plus prioritaires». Voilà un homme qui sait parler aux femmes ! Voilà un homme qui sait qu'avec les femmes, il ne faut pas se précipiter, y aller trop vite, vouloir emballer en cinq sec. Non ! Prendre le temps. L'importance des préliminaires ! Ceux qui crient à la mauvaise volonté, à une manœuvre visant à traîner les pieds pour finalement enterrer le texte sont de mauvaise foi. Ou alors des gamins qui n'ont pas encore atteint l'âge de maturité qui leur conférerait cette capacité adulte de savoir attendre. Attendre que les bleus cicatrisent. Que les larmes sèchent. Que les plaies et les chairs se referment. Que les cœurs s'apaisent. Que vienne la mauvaise saison, celles des pluies et du froid pour que l'on s'inquiétât enfin de l'hébergement d'urgence des femmes battues et mises dehors par «leurs maris». Ceux qui dénoncent la mise sous le coude du texte ne savent pas apprécier le galbe d'un coude. Ce moment délicieux où le coude épouse la table enfin débarrassée violemment de la

boustifaille préparée par Madame, nourriture et couverts balancés à terre parce que jugée immangeable par le Maître Chef. Prendre le temps khouya ! Avoir le sens des priorités, mes sœurs ! Le diction algérien ne dit-il pas «les bonnes choses savent se faire attendre et désirer» ? Le cahier des charges des concessionnaires autos est forcément prioritaire sur celui d'un mari à qui l'on a oublié de préciser que sa meuf n'est pas un cendrier dans lequel il peut écraser son gros cigare. La loi sur la distance réglementaire entre deux panneaux de signalisation en milieu urbain est nécessairement prioritaire sur un bras, une clavicule de femme fracturés et remis aux bons soins des urgences avec mention surrêe à l'oreilles de la femme : «Ferme-là ! Et si le médecin te demande comment tu t'es fait ça, tu réponds que c'est ta faute, parce que tu as trop savonné le parterre en le faisant.» Non, assurément, y avait plus urgent lors de la défunte session du Sénat que de s'embêter avec les violences faites aux femmes. Les femmes peuvent attendre. C'est le plus bel hommage que l'on puisse rendre à une femme. Nous le lui rendons d'ailleurs tous les jours. Post mortem. Consultez juste les statistiques des femmes qui meurent tous les ans sous les coups de leurs conjoints, de leurs familles ou de ch'tarbés qu'elles ont le malheur de croiser. Et fumez du thé pour rester éveillés à ce cauchemar non prioritaire qui continue.

H. L.

Le Soir sur Internet :
<http://www.lesoirdalgerie.com>
E-mail : info@lesoirdalgerie.com